Mise en ligne: 14 janvier 2023.

Dernière modification: 22 janvier 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

LE VOYAGE EN A.O.F. DE RAPHAËL MILLIÈS-LACROIX, MINISTRE DES COLONIES (13 avril-21 mai 1908)

Cartes postales: collection Jacques Bobée www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf

Raphaël MILLIÈS-LACROIX

Né à Dax (Landes), le 4 décembre 1850.

Fils de Joseph Milliès (1809-1856), négociant et artiste peintre, et de Joséphine Jouvenot (1819-1871).

Marié à Reims, le 2 octobre 1872, avec Élisabeth Gozlart (1853-1929) dont :

- Charlotte Adèle (1873-1896),
- Eugène (1876-1961), maire de Dax (1929-1940) et sénateur des Landes (1933-1941),
 - et Jeannette (1889-1918).

Grossiste en tissus à la suite de son grand-père.

Maire de Dax (1887-1894). Crée des thermes salins et réalise de grands travaux d'urbanisme. Révoqué pour avoir bravé l'interdiction préfectorale des courses de taureaux. Il reste conseiller municipal jusqu'à sa démission, ses positions dreyfusardes étant combattues par la majorité.

Sénateur gauche démocratique (1897-1933).

Membre (1898), vice-président (1908), puis président (1922 à 1924) du conseil général.

Ministre des colonies du gouvernement Clemenceau (25 octobre 1906-24 juillet 1909).

Décédé le 12 octobre	1941.	

SES COMPAGNONS DE VOYAGE

Georges Adolphe BORDEAUX, chef de cabinet



Né à Paris, le 11 novembre 1876.

Fils de François Adolphe Bordeaux, avoué, et de Fanny, Sybelle Bowden. Marié à Renée Jeanne Moussous. Divorcé.

Un an de service militaire.

Auditeur de 2e classe (20 déc. 1899), puis de 1re classe (19 nov.1905) et maître des requêtes au Conseil d'État.

Secrétaire de la commission d'enquête sur les voies de communications instituée au ministère du Commerce (1900).

Rapporteur de la commission de répartition de l'indemnité de Chine au ministère des Finances (1903).

Préparateur des projets de réforme fiscale (1904).

Auteur de travaux sur les chemins de fer, et notamment la question de leur rachat par l'État

Officier interprète de 3e classe (1904).

Chef de cabinet du ministre et secrétaire général du ministère des Colonies (30 octobre 1906).

S'occupe d'un projet de décret portant réorganisation de l'administration centrale, ainsi que de toutes les questions relatives aux Chemins de fer éthiopiens.

En octobre 1907, la commission du budget sa nomination comme directeur du personnel aux appointements de 15 à 20.000 fr, contre 4.000 comme auditeur de 2e classe. Milliès met sa démission dans la balance, puis accepte un compromis. Bordeaux reste directeur du cabinet, mais chargé de la direction du personnel.

Obligé, pour raisons de santé, d'abandonner le ministre dans son périple en Afrique, il est nommé en octobre 1908 receveur des finances à Étampes.

Chevalier de la Légion d'honneur du 4 août 1907. Décédé à Paris VIII^e, le 27 février 1925.

Émile DESPAX, secrétaire particulier



Né à Dax, le 14 septembre 1881.

Fils d'Hippolyte Despax (Dax, 2 février 1852-Saïgon, 15 novembre 1900), avoué à Dax, puis magistrat colonial, conseiller à la cour d'appel de Saïgon, et de Marie Loustalot.

Frère cadet de Gabriel (1878-1922), député maire de Dax,

et de Frédéric (1880-1935), capitaine de vaisseau, chef d'état-major du vice-amiral Laurent, préfet maritime de Brest.

Marié, le 11 mai 1911, à Hélène Berthet, héritière des Nouveautés Catinat à Saïgon : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Berthet-Nouveautes_Catinat.pdf

Dont Suzanne (Oloron, 3 septembre 1912-Gien, 1er mai 1993).

Poète, auteur de *La maison des Glycines (1905),* prix Sully Prud'homme et de l'Académie Française.

Chef du cabinet particulier de Milliès-Lacroix.

Sous-préfet d'Oloron.

Sous-lieutenant au 249e régiment d'infanterie.

Mort à Moussy-sur-Aisne, le 17 janvier 1915, le lendemain de son arrivée au front.

M. Milliès-Lacroix en Afrique occidentale (*Le Journal*, 1^{er} avril 1908, p. 1)

Le ministre nous dit qu'il visitera le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, la Guinée et le Dahomey.

M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, s'embarquera le 13 de ce mois, à Lisbonne, se rendant en Afrique occidentale française.

Le ministre a bien voulu nous faire part, en ces termes, du but de son voyage :

— Déjà, nous a-t-il dit, pendant les vacances dernières, je désirais me rendre en Afrique ; j'avais la pensée d'aller jusqu'à Tombouctou, en compagnie de M. Roume ; mais le gouverneur général m'ayant, sur ces entrefaites, fait savoir que, pour raisons de santé, il me demandait de le relever de ses hautes fonctions, je dus ajourner mon projet.

Je l'ai repris ces jours-ci, mais je n'en ai parlé à personne, avant d'en informer le conseil des ministres qui, tout naturellement, devait être informé tout d'abord.

Lors des grandes vacances, j'aurais disposé d'assez de temps pour aller jusqu'à Tombouctou, mais, à cette époque de l'année, je ne dispose, voyage d'aller et de retour compris, que de six semaines ; j'ai donc dû modifier mon itinéraire.

Celui-ci n'est pas absolument tracé ; j'ai laissé à M. Merlaud-Ponty le soin de l'établir, en lui demandant de me faire voir le plus de choses possible en le moins de temps possible.

Je désirerais voir le Sénégal, la Guinée, le Dahomey, la Côte-d'Ivoire ; j'espère en visiter au moins les grandes villes : Saint-Louis, Dakar, Konakry, Bingerville, Grand-Bassam, Porto-Novo. Ce sera là un voyage d'études et d'inspection.

Je désire, en effectuant ce voyage, passer utilement mes vacances et me rendre compte, de visu, de l'organisation générale, de l'atmosphère d'une de nos plus importantes colonies. Mon voyage s'accomplira sans aucun apparat ; pas de réceptions officielles, pas de luxe inutile.

Je n'emmène avec moi que deux personnes : M. Bordeaux, directeur du personnel au ministère, et M. Émile Despax, chef de mon secrétariat particulier.

M. Doumergue assurera, pendant mon absence, l'intérim du ministère ; il y sera.

M. Milliès-Lacroix à l'intention de s'embarquer, nous l'avons dit, le 13 de ce mois, à Lisbonne, sur un paquebot des Messageries Maritimes ; de Dakar, il se rendra, à bord de l'aviso *Le Goéland*, dans les divers ports de nos possessions, qu'il compte visiter. Il reviendra en France par le paquebot qui part de Dakar le 21 mai. Le ministre voyagera à ses frais.

Notons qu'avant M. Milliès-Lacroix, un seul ministre visita l'une de nos colonies : c'est M. André Lebon qui, en 1896, se rendit à Dakar, d'où il gagna Saint-Louis et remonta le cours du Sénégal jusqu'à Kayes.

Fernand HAUSER.

11 avril 1908



M. Milliès-Lacroix. ministre des colonies, accompagné de sa fille, quitte Paris, à la gare d'Orsay, pour entreprendre un long voyage dans nos possessions africaines. (Les Annales politiques et littéraires, 26 avril 1908, p. 399)

ÉCHOS (*La Libert*é, 13 avril 1908)

En quittant Paris pour leur petit voyage sur la côte occidentale d'Afrique, M. Milliès-Lacroix et les deux fonctionnaires de son cabinet qui l'accompagnent ont emporté tout un équipement colonial : casques, vêtements blancs, parasols, etc. M. Bordeaux a joint à cet attirail, pour son usage personnel... deux fusils de fort calibre, des cartouchières et un revolver d'ordonnance!!

Le chef de cabinet de M. Milliès-Lacroix s'imagine donc qu'il va courir grand danger dans les ports peuplés d'Européens que la petite caravane ministérielle va visiter.

M. Bordeaux serait-il de Tarascon?

ÉCHOS (*La Liberté*, 16 avril 1908)

De l'Indiscret:

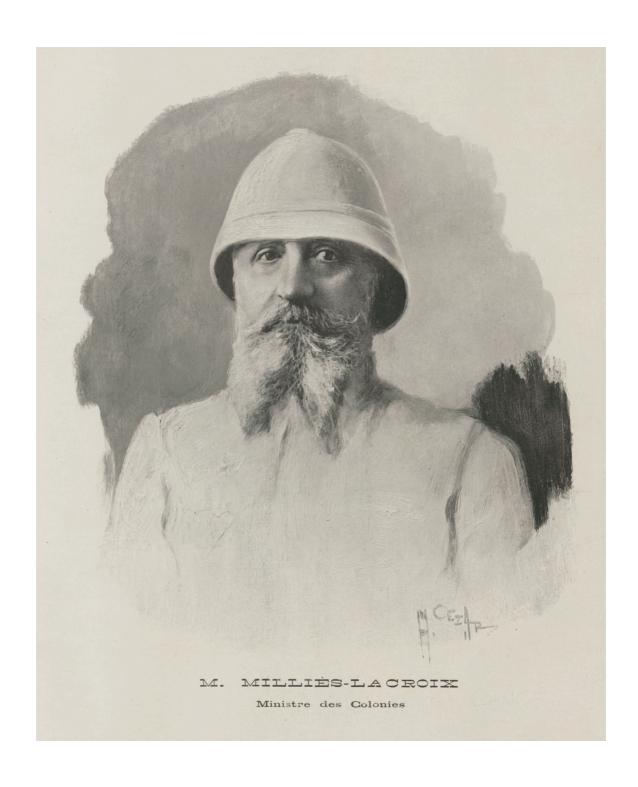
« L'éminent ministre des colonies vient de nous quitter. Rassurez-vous, ce n'est que momentané. M. Milliès-Lacroix va visiter notre empire colonial africain.

Avant de partir, il s'est acheté à la Belle Jardinière quatre costumes blancs, deux costumes kaki et deux casques de liège. Ces achats ont été payés par le ministre luimême. C'est, d'ailleurs, lui qui paiera — en partie du moins — ses frais de voyage.

- Il avait pourtant un moyen de s'épargner cette dépense. Une maison de cinématographe avait offert au ministre la combinaison suivante : un opérateur accompagnerait M. Milliès-Lacroix durant son voyage, avec liberté de le photographier à volonté.
 - M. Milliès-Lacroix hésita, puis, avec un geste décidé, répondit :
- Non, Monsieur ! Les ministres de la République ne doivent pas servir, au moins volontairement, à amuser le public. 1

Ce mot, répété dans l'entourage du ministre, n'a fait qu'accroître la haute estime où celui-ci est tenu. Et l'un des collaborateurs les plus immédiats de Son Excellence tenait sur lui ce jugement :

— On lui a fait une réputation d'innocence qu'il ne mérite pas. Car il remplace par beaucoup d'intelligence et de finesse un manque évident de culture générale. »



Le voyage du ministre des colonies en Afrique (La Dépêche coloniale illustrée, 15 août 1908)

« Je désire visiter quelques-unes de nos colonies de l'Afrique occidentale que je ne connais encore que par les rapports de nos fonctionnaires, afin de contrôler sur place les renseignements fournis par ces rapports et d'avoir un aperçu personnel sur les besoins et les ressources de ces colonies. C'est simplement un voyage d'études que je

vais faire, et surtout pas un voyage d'apparat. Je vais là-bas pour voir et pour savoir ; je n'y vais pas pour chercher des sensations ou des hommages, mais des impressions utiles et une documentation profitable. »

C'est en ces termes qu'au cours d'une interview accordée à un de nos confrères quelques jours avant son départ pour l'Afrique occidentale, M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, précisait le but et le caractère de son voyage.

Quant aux problèmes qui devaient plus spécialement retenir son attention, il les indiquait lui-même aux membres de la section d'Afrique de l'Union coloniale française qui étaient venus lui présenter leurs souhaits l'avant-veille du jour où il devait quitter Paris. C'était d'abord l'importante question du régime douanier sur lequel M. Milliès-Lacroix a prescrit, comme on le sait, une enquête générale afin que le gouvernement soit parfaitement au courant des desiderata de nos possessions lorsqu'il aura à faire connaître son sentiment à la Commission des douanes, puis au Parlement.

C'était ensuite la question des chemins de fer, spécialement la ligne de Thiès à Kayes dont une variante a été étudiée afin de développer le rayon d'action de cette voie ferrée. Enfin, M. Milliès-Lacroix se proposait d'examiner lui-même avec un soin tout particulier le problème de la représentation du Commerce dans le conseil du gouvernement général de l'Afrique occidentale, car il n'est que juste, disait-il, que ceux qui acquittent la plus grande partie des impôts soient appelés à en délibérer.

Dans l'organisation matérielle de son voyage, M. le ministre des Colonies a affirmé d'une manière éclatante son désir de faire uniquement une tournée d'études en même temps qu'il manifestait, une fois de plus, le grand souci de ménager les deniers publics dont il ne s'est jamais départi au cours de sa carrière. En effet, au lieu de se faire accompagner d'une suite nombreuse et brillante, M. Milliès-Lacroix n'emmena avec lui que les deux collaborateurs dont le concours lui était indispensable ; M. Bordeaux, le jeune et distingué directeur de son cabinet, et M. Despax, chef de son secrétariat particulier.

D'autre, part, au lieu de mobiliser un croiseur de l'État, il prit place sur un simple paquebot tant à l'aller qu'au retour. Enfin, toutes les dépenses du voyage devaient être imputées sur les frais de représentation du ministre, c'est-à-dire qu'aucun crédit n'a été demandé pour ce déplacement ni à la colonie, ni à la métropole.

* *

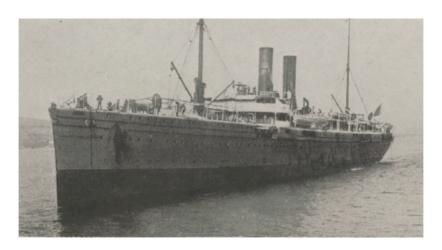
L'intérim du ministère des Colonies ayant été confié à M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, que son long passage au Pavillon de Flore désignait tout spécialement pour cette tâche, M. Milliès-Lacroix quittait Paris le samedi 11 avril, à midi, par le Sud-Express, à destination de Lisbonne. Tous les hauts fonctionnaires de l'administration centrale des colonies et un grand nombre de personnalités du monde politique et colonial s'étaient donné rendez-vous à la gare du quai d'Orsay pour présenter au ministre leurs hommages et leurs souhaits de bon voyage.

Le lendemain soir, M. Milliès-Lacroix arrivait dans la capitale portugaise où l'accueil le plus chaleureux devait lui être réservé. À l'arrivée du train, il était salué par le personnel de la légation de France ayant à sa tête M. Saint-René Taillandier, ministre plénipotentiaire, et par les représentants du gouvernement portugais, tandis qu'une compagnie d'infanterie rendait les honneurs et qu'une musique militaire exécutait la *Marseillaise*.

Malgré leur grand deuil, LL. MM. le roi Manuel et la reine-mère avaient tenu à recevoir le ministre des Colonies de la République française au palais royal et à lui affirmer les sentiments d'amitié qu'ils professent pour notre pays.

Pendant son bref séjour à Lisbonne, M. Milliès-Lacroix échangeait également des visites avec MM. Ferreira de Amaral, président du Conseil ; W. de. Lima, ministre des

Affaires étrangères, et Castilho, ministre de la Marine, qu'il retenait à déjeuner à. la légation de France ainsi que M. Roma Bocage, le distingué président de la Société de géographie de Lisbonne ¹.

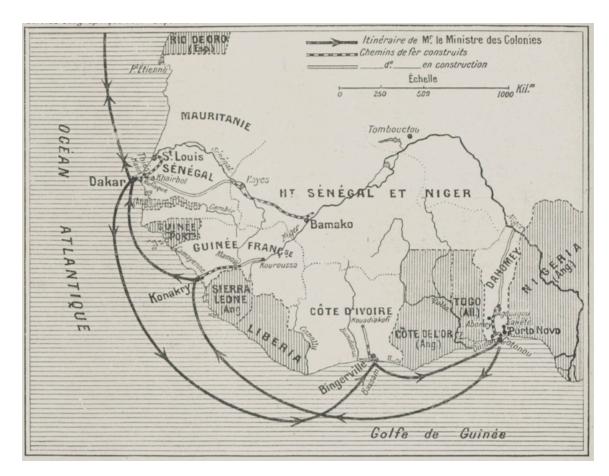


L'Amazone, des Messageries Maritimes

Le 13 avril, à cinq heures du soir, le ministre des Colonies s'embarquait à bord de l'*Amazone*, des Messageries Maritimes, admirant au départ le merveilleux panorama de l'embouchure du Tage.

L'Amazone appartient à la série des paquebots à grande vitesse que la Compagnie des Messageries Maritimes a mis en chantier à la suite de son dernier accord avec l'État. Mû par deux hélices qu'actionnent des machines indépendantes, ce navire de 142 mètres de longueur et de 9.850 tonneaux de déplacement, a atteint aux essais une vitesse de 18 nœuds 97. Ses aménagements intérieurs ne laissent rien à désirer au point de vue du confort ; son grand salon de 17 mètres de longueur placé sur le pont supérieur, ses galeries, ses escaliers et ses cabines sont aménagés luxueusement et leur ordonnance est pleine d'harmonie.

¹ Carlos Roma du Bocage : administrateur de la Compagnie de Mozambique : www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Compagnie_de_Mozambique.pdf



(Service géographique de la *Dépêche coloniale*) L'itinéraire du voyage du ministre des colonies.

Après cinq jours de traversée, l'*Amazone* entrait en rade de Dakar le 18 avril à sept heures du matin, et aussitôt, M. Merlaud-Ponty, l'éminent gouverneur général de l'Afrique occidentale française, montait à bord du paquebot pour exprimer au ministre des Colonies toute la satisfaction que la nouvelle de son voyage avait provoquée dans nos possessions de la côte africaine.

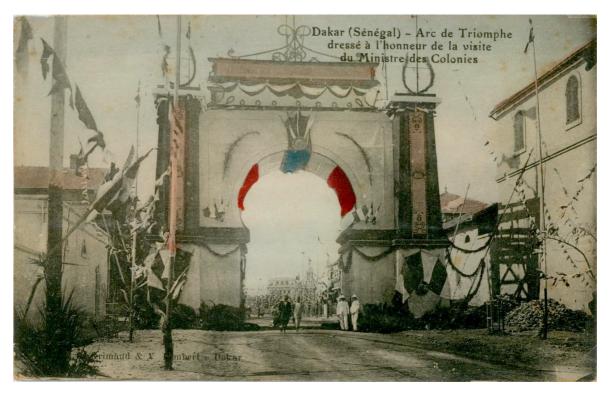
Sur le môle nº 1 étaient réunis les membres de la municipalité de Dakar, tous les fonctionnaires et officiers en résidence dans la ville, etc., dont les acclamations saluèrent M. Milliès-Lacroix au moment où il mettait le pied sur la terre d'Afrique. M. Carpot ², député du Sénégal, qui avait pris passage à bord de l'Amazone, se tenait aux côtés du ministre, ainsi que MM. Merlaud-Ponty, Bordeaux et Despax.

M. Millon, maire de Dakar, souhaita alors la bienvenue à M. Milliès-Lacroix, se félicitant d'être le premier à exprimer au ministre toute la reconnaissance des colonies de l'Afrique occidentale pour l'inestimable témoignage de sollicitude qu'il leur accordait par sa présence.

Après que M. Milliès-Lacroix eut remercié en quelques mots M. Millon de l'accueil qui lui était, fait, le cortège se forma pour se rendre au palais du Gouvernement. Sur tout le parcours, le long des quais et du boulevard National, la population, qui se pressait nombreuse, ne cessa d'acclamer le ministre. Les rues étaient brillamment pavoisées ; la municipalité et le commerce avaient élevé deux arcs de triomphe d'un bel effet.

² François Carpot (1862-1936): mulâtre, avocat, député du Sénégal (1902-1914).





Daker (Sénégal). — Arc de triomphe dressé à l'honneur de la visite du Ministre des Colonies. Au fronton : le commerce au ministre des colonies. — Au fond, le palais du gouverneur. Coll. H. Grimaud et V. Lembert. Photo en N&B du même arc dans la *Dépêche coloniale illustrée* du 15 août 1908, p. 225, situé par erreur à Saint-Louis.



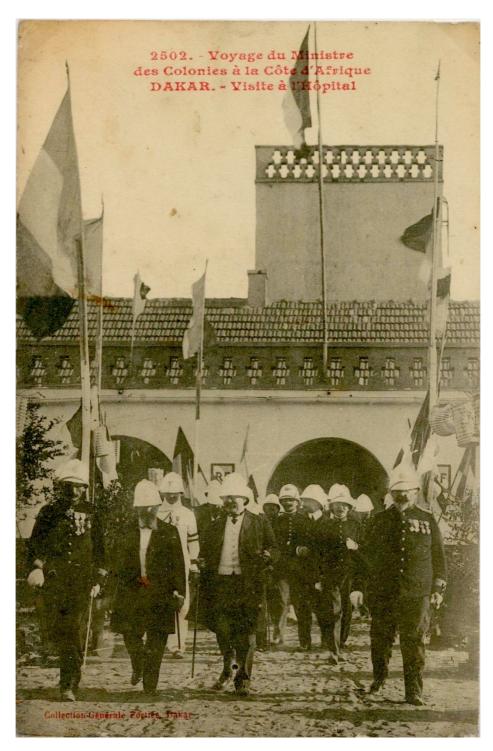
Dakar. —Le Palais du gouverneur le jour de l'arrivée du ministre des colonies. Coll. Galamet.

Au cours.des réceptions officielles qui eurent lieu au palais du Gouvernement, le ministre affirma à plusieurs reprises son intérêt pour les problèmes économiques de la solution desquels dépend la prospérité de nos possessions, et il se félicita d'avoir eu tout récemment à placer à la tête de l'Afrique occidentale française un homme éminent dont le nom réunit les suffrages de tous, colons, fonctionnaires et indigènes, M. le gouverneur général Merlaud-Ponty.

Dans l'après-midi avait lieu la visite de l'hôpital, de l'arsenal, des travaux du bassin de radoub et du port de commerce, etc.

À l'issue du dîner officiel qui réunissait le soir au Gouvernement les représentants des corps élus de la colonie, ainsi que tous les chefs des services civil et militaires, des toasts furent portés par M. Merlaud-Ponty qui retraça dans ses grandes lignes l'œuvre de ses éminents prédécesseurs, MM. Ballay et Roume, et affirma les sentiments de loyalisme de tous, Français et indigènes, envers la France et les institutions républicaines ; par M. Milliès-Lacroix qui exprima au gouverneur général toute sa confiance pour l'exécution de la tâche qui lui incombe ; enfin, par M. le député Carpot qui se félicita de l'accord fécond qui règne au Sénégal entre les corps élus et l'Administration.

La matinée du 19 avril devait être consacrée à deux visites du plus haut intérêt : celle du jardin d'essai de Hann, où M. Milliès-Lacroix fut reçu par M. Henry, inspecteur de l'Agriculture, et celle des fortifications du front de terre au cours de laquelle le ministre put se rendre exactement compte des travaux exécutés et de ceux. qui restent à entreprendre pour achever définitivement l'organisation défensive de Dakar.



Dakar. — Visite à l'hôpital. Coll. générale Fortier, Dakar.

L'après-midi, après la pose de la première pierre du nouveau marché et une réception à la mairie, M. Milliès-Lacroix visitait les nouvelles casernes des Douanes avant de rentrer au palais du Gouvernement, où une brillante réception réunissait fonctionnaires, officiers, notables indigènes, commerçants et représentants des colonies étrangères.



Dakar. — Pose de la première pierre du marché. Coll. générale Fortier, Dakar.



Dakar. — Le marché. Coll. générale Fortier, Dakar.

Entre chacune de ces visites et cérémonies, M. Milliès-Lacroix accordait de nombreuses audiences particulières à tous ceux qu'il désirait entretenir des questions intéressant la colonie, procédant ainsi avec une inlassable activité à l'enquête qui constituait le but de son voyage.

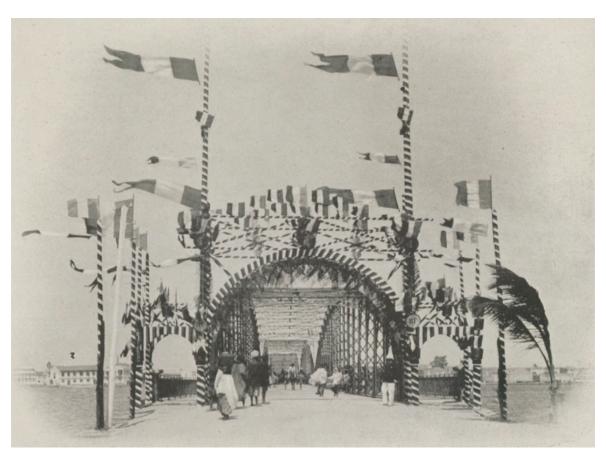
Le Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chfer_Dakar-Saint-Louis.pdf

Le 20, au matin, un train spécial emmenait le ministre de Dakar à Saint-Louis. Une foule nombreuse se pressait aux stations et, au passage, des cavaliers exécutaient de brillantes fantasias. Dans tous les centres, à Thiès, à Tivaouane, à Louga, commerçants et indigènes venaient exprimer au ministre leur satisfaction de sa visite. À Kelle, un déjeuner était offert par la Compagnie Dakar–Saint-Louis. Enfin, à 5 heures, le train, ministériel arrivait sur l'emplacement de la nouvelle gare de Saint-Louis, où une foule considérable poussait des vivats. M. Descemet, maire, saluait M. Milliès-Lacroix, et il était, aussitôt procédé à la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle gare.



Saint-Louis. — La gare, inaugurée en juillet 1909.

Le ministre des Colonies se rendit à la résidence du gouverneur du Sénégal qu'il devait bientôt quitter pour aller faire une promenade à pied dans la ville, accompagné de MM. Merlaud-Ponty et Carpot, député, et des fonctionnaires du Gouvernement du Sénégal, se mêlant à la foule en fête qui se pressait dans les rues.



Saint-Louis : le pont Faidherbe enjambant le Sénégal pavoisé.



Les Travaux du quai de Saint-Louis

*

* *

Le programme de la journée du 21 avril comportait, notamment, une *Visite aux* chantiers de construction des nouveaux quais de Saint-Louis et nous avons tenu à donner, de cette cérémonie, un compte rendu aussi complet que possible, en raison même de l'intérêt qu'y a apporté M. le ministre.

Après avoir, dès la première heure, reçu les chefs de service des administrations de Saint-Louis, et le public, au palais du gouverneur, M. le ministre des Colonies avait tenu à faire, à pied, sans cortège officiel, accompagné seulement du gouverneur général et du gouverneur du Sénégal, une promenade à travers la ville de Saint-Louis, si pittoresque.

M. le ministre avait voulu aussi rendre visite aux commerçants. Il entrait au hasard de la promenade, questionnant les chefs de maison, s'intéressant à leurs affaires, écoutant avec bienveillance leurs doléances et assurant chacun de l'intérêt que prenait le gouvernement de la République aux difficultés contre lesquelles, en bons Français, ils savent lutter si vaillamment.

Après le déjeuner, la visite devient officielle et à 3 heures, M. le ministre arrive aux chantiers des quais de Saint-Louis. Il est accompagné de M. Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale, toujours souriant, toujours aimable ; du gouverneur par intérim du Sénégal et de MM. Clozel, gouverneur du Haut-Sénégal et Niger ; Carpot, député du Sénégal ; Descemet, maire de Saint-Louis ; de Traz ³, administrateur du chemin de fer de Dakar–Saint-Louis ; Dou ⁴, inspecteur général des travaux publics ; Delpit, directeur des travaux publics ; du commandant de la marine, et de tout ce que Dakar et Saint-Louis comptent de personnalités civiles et militaires.

Le cortège est reçu à l'entrée des chantiers par MM. Lafont et Couteau, représentants de la Société de fondations par compression mécanique du sol ⁵, chargée de l'entreprise des travaux. M. le ministre et sa suite prennent place dans une tribune ornée avec goût et dont la façade, de style oriental, est décorée de trophées dedrapeaux et d'oriflammes tricolores rehaussés de plantes vertes.

M. Delpit, directeur des travaux publics, explique à M. le ministre le dispositif adopté pour la construction des nouveaux quais, qui, en augmentant les anciens de dix a quinze mètres de largeur par une emprise sur le fleuve, vont donner au commerce trop à l'étroit les surfaces supplémentaires qu'il réclame depuis longtemps déjà pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. M. Delpit fait ressortir les avantages du procédé de construction adopté qui consiste dans l'établissement d'une estacade en béton armé du système Hennebique, dont la Société de fondations est concessionnaire. Le travail consiste essentiellement à battre des pieux en béton armé dans le fleuve et à les recouvrir d'un plancher général également en béton armé.

On soustrait ainsi la construction aux chances de destruction rapide que présente, sous le climat du Sénégal, l'emploi du bois ou même du métal.

Le système adopté présente, en outre, dans l'espèce, l'avantage de ne pas remuer les vases pestilentielles accumulées sur les bords du fleuve depuis plusieurs siècles, ce qui n'aurait pas manqué de causer des épidémies dans la ville si on avait construit des quais en maçonnerie qui auraient obligé à des dragages et des terrassements importants.

³ Édouard de Traz (Genève, 1832-Genève, 1918) : ingénieur E.C.P. Président du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis (1895-1909). Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chfer_Dakar-Saint-Louis.pdf

⁴ Marie Joseph Auguste Dou : né à Digne, le 12 février 1858. Frère de Paul Edmond Dou, polytechnicien, ingénieur des poudres. Polytechnicien. Chevalier de la Légion d'honneur du 1^{er} sept. 1894. Il prend sa retraite en 1920 comme ingénieur en chef des Ponts et chaussées hors classe à Cahors.

⁵ Société anonyme de fondations par compression mécanique du sol : www.entreprises-coloniales.fr/empire/Compressol.pdf

M. le ministre descend ensuite sur l'appontement provisoire qui supporte les sonnettes du système « Compressol », dont la Société de fondations exploite les brevets, afin d'assister aux opérations d'enfoncement d'un pieu en béton armé. Sur un signal de M. Lafont, les machines sont mises en mouvement et le mouton auto-moteur, du poids de 3.000 km, s'élève et s'abaisse rapidement, frappant sur une sorte de casque qui protège la tête du pieu contre le choc direct de ce lourd mouton tombant de deux mères de hauteur.

M. le ministre est émerveillé de la rapidité d'exécution, de la simplicité des systèmes et de l'habileté que déploie le personnel, tant indigène qu'européen.

Puis se retournant vers une seconde machine en action, il assiste à l'opération délicate de la mise au levage d'un pieu de 17 mètres de longueur dont le poids atteint 6.000 kg.

M. le ministre ne cache pas sa satisfaction et son étonnement de rencontrer, à 5.000 kilomètres de la métropole, un outillage aussi perfectionné conduit aussi sûrement par un personnel expérimenté.

Le ministre, intéressé, se fait expliquer longuement par le directeur des travaux la théorie du béton armé et ses avantages ; comment sont constitués les pieux en béton armé, quelle attention, quels soins il faut apporter à leur fabrication, leur transport, leur mise en fiche et leur battage pour éviter qu'ils ne se brisent.

L'intérêt avec lequel M. Milliès-Lacroix suit les explications qui lui sont données, montre que le ministre a fait place au commerçant habile, à l'industriel avisé qui apprécie tous les avantages qu'apportent dans l'exécution des travaux publics aux Colonies les manifestations du progrès accompli chaque jour par les constructeurs français et si intelligemment utilisé par les ingénieurs auxquels est confiée la tâche ardue de développer la prospérité de pays neufs dont les finances demandent à être ménagées.

Au cours de la conversation, le directeur de la Société de fondations a eu l'occasion de faire remarquer que cette Société développe sérieusement l'application de ses procédés, non seulement en Europe, mais aussi dans les autres parties du monde, contribuant ainsi à faire connaître et apprécier avantageusement l'industrie française. Il a cité à ce propos les travaux importants qu'elle entreprend en ce moment même ou qu'elle a déjà terminés, en Tunisie, en Egypte, au Mexique et jusque dans le royaume de Siam, où elle exécute les travaux très importants des fondations du palais royal de Bangkok. La visite du ministre aux quais de Saint-Louis s'est terminée par de chaleureuses félicitations adressées au directeur et au personnel des travaux.

* *



Régates indigènes à Saint-Louis

L'après-midi, à l'issue des régates, une grande réception avait lieu en l'honneur de M. Milliès-Lacroix à l'hôtel de ville. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, faute de place, les discours prononcés à cette occasion et dans lesquels toutes les questions intéressant le développement économique du Sénégal ont été exposées en détail par MM. Faure, président de la chambre de commerce ; Descemet, maire de Saint-Louis ; et Carpot, président du Conseil général, frère du député de la colonie. Le premier s'est spécialement attaché à présenter le tableau exact de la situation commerciale du pays, indiquant, pour toutes les questions importantes : douanes, régime des patentes, droits sur le caoutchouc, moyens de communications, etc., les besoins et les desiderata des intéressés.

MM. Descemet et Carpot traitèrent plus spécialement les problèmes d'ordre financier et administratif.

M. Milliès-Lacroix, qui avait écouté avec une attention soutenue ces voix autorisées, affirma que, dès son retour en France, sa principale préoccupation consisterait à résoudre au mieux des intérêts de tous, les questions qui venaient de lui être signalées.

« Je suis parti de France, dit-il, pour voir et entendre par moi-même. J'ai vu, j'ai entendu et je puis vous donner l'assurance que lorsque je serai appelé à prendre des décisions sur les questions qui vous intéressent, je n'oublierai pas les désirs qui ont été exprimés ici au nom du commerce, au nom de la cité saint-louisienne et au nom de la colonie du Sénégal. »

Un dîner officiel, à l'hôtel du Gouvernement, suivi d'une réception ouverte, terminèrent cette journée qui fut une des mieux remplies en ce qui concerne l'enquête que M. Milliès-Lacroix avait entreprise, et au cours de laquelle il avait été échangé des idées qu'il fallait émettre pour le plus grand bien de la colonie.

Le 22 avril, après une courte visite au marché de Saint-Louis, le ministre s'embarquait à bord du vapeur *Bani* qui le conduisait à la barre du fleuve. M. Dou, inspecteur des travaux publics, exposait sur place à M. Milliès-Lacroix l'importance des travaux entrepris pour faciliter l'accès du port de Saint-Louis.



Rufisque. — La mairie au moment de la réception. Coll. générale Fortier.



Rufisque. — Le ministre au balcon de la mairie. Coll. générale Fortier.

Le Chemin de fer de Thiès au Niger www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chfer_Thies-Niger.pdf

À midi, M. Milliès-Lacroix quittait Saint-Louis par train spécial pour Thiès où le capitaine Friry, directeur du Thiès-Kayes, faisait ressortir, en une intéressante causerie, les avantages considérables qu'il faut attendre de la future voie ferrée, tant pour le transport des produits actuels que pour la transformation des conditions de la vie dans les régions voisines de la voie.

Le 23, avaient lieu à Khombol, à trente kilomètres de Thiès, la pose de la première pierre de la gare et la visite d'une plantation de manioc.

* *

Au retour à Thiès, les chefs indigènes avaient réservé au représentant de la France, la surprise d'un spectacle pittoresque entre tous : plus de trois mille cavaliers des cercles de Thiès et du Baol, vêtus de costumes multicolores, accompagnèrent le train sur un assez long parcours, exécutant de chaque côté de la voie de brillantes fantasias.

Le soir, M. Milliès-Lacroix arrivait à Rufisque où il était reçu par M. Escarpit, maire et président de la chambre de commerce, qui exposa longuement au ministre les doléances de la ville, la concurrence que lui fait Dakar et la situation du commerce des arachides. M. Milliès-Lacroix a promis à M. Escarpit l'impartialité de l'administration entre les deux cités rivales et a manifesté l'excellente impression que produisaient sur lui l'outillage économique de Rufisque et les qualités d'initiative et d'intelligence de ses commerçants.

Le soir même, M. Milliès-Lacroix regagnait Dakar où il consacrait la matinée du lendemain à l'expédition du courrier de France et à la visite des principales maisons de commerce de la ville.

Dans l'après-midi, le ministre gagnait le port, entouré d'une escorte d'artillerie coloniale à cheval. Après avoir pris congé des fonctionnaires et des notabilités de la ville, il s'embarquait sur la vedette de la marine *Les Almadies* pour gagner le croiseur *Chasseloup-Laubat* qui levait aussitôt l'ancre, à destination de la Côte-d'Ivoire.

MM. le gouverneur général Merlaud-Ponty, Bordeaux, Despax, Dou, inspecteur des travaux publics, le commandant Patey, chef du bureau militaire du Gouvernement général, et You, secrétaire particulier du gouverneur général, accompagnaient le ministre. Pour permettre à M. Milliès-Lacroix de voir les villes de la côte, le capitaine de frégate Carré, commandant le *Chasseloup-Laubat*, avait donné l'ordre de suivre la côte de très près. C'est ainsi que dans la matinée du 27 avril, le croiseur passait à deux milles seulement de Monrovia, capitale du Libéria.



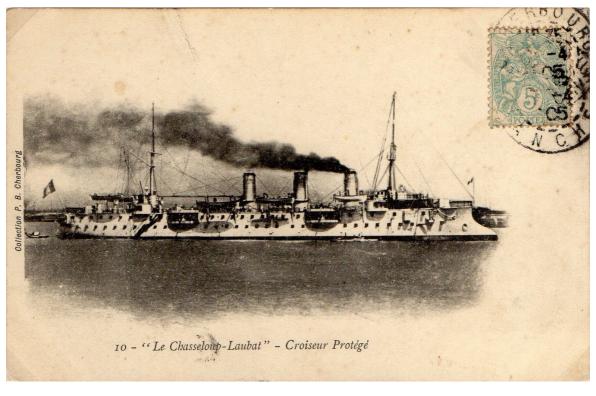
Dakar. — Une rue pavoisée. Coll. générale Fortier.



Le ministre va s'embarquer à bord du *Chasseloup-Laubat*. Coll. générale Fortier.



À bord des Almadies, le Ministre se rendant à bord du Chasseloup-Laubat. Coll. générale Fortier.



Le *Chasseloup-Laubat*, de la classe des croiseurs protégés apparus vers 1880 : un pont blindé couvrait les chaudières et les soutes à munitions. Armés d'une douzaine de canons moyens (souvent du 152 mm), leurs missions étaient la reconnaissance et la guerre de course. Coll. P/B., Cherbourg.



À bord du *Chasseloup-Laubat* : le Ministre, le gouverneur général (Merlaud-Ponty) et le directeur du personnel du ministère (Georges Bordeaux). Coll. générale Fortier.

* *

Le 29 avril au matin, le *Chasseloup-Laubat* jetait l'ancre devant Port-Bouët et M. le lieutenant-gouverneur Angoulvant ⁶ venait saluer le ministre au nom de la colonie de la Côte-d'Ivoire.

Aussitôt après avoir débarqué sur l'appontement où attendaient toutes les notabilités de la ville, M. Milliès-Lacroix visitait les travaux en cours sur lesquels M. Dou lui fournissait de nombreux détails ⁷.



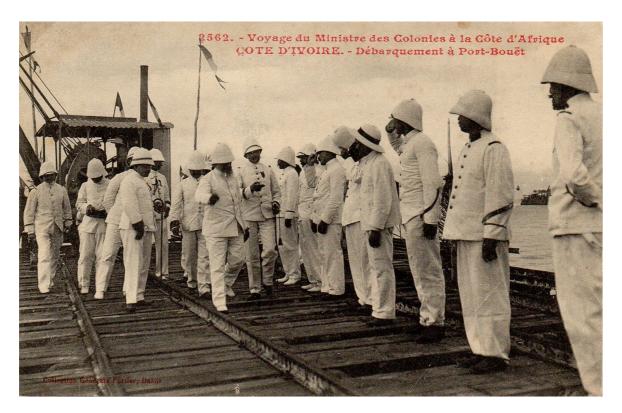
Voyage de Milliès-Lacroix. — Le ministre accoste au wharf, 29 avril 1908 (Fortier, Dakar)

⁶ Gabriel Angoulvant (1872-1932) : gouverneur de la Côte-d'Ivoire de 1908 à 1916 : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Angoulvant-1908-1916.pdf

Cette page comporte des détails supplémentaires sur la visite de Milliès-Lacroix à la Côte-d'Ivoire tirés de la presse quotidienne.

⁷ La Dépêche coloniale illustrée a de bonnes raisons d'éluder cet épisode. Le Ministre apprit que la wharf avait été enlevé par une tornade au moment où il rembarquait à Bassam pour Cotonou, et les travaux de percement de la lagune, entamés trois ans plus tôt, étaient interrompus et dans l'expectative.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Wharf_Port-Bouet.pdf

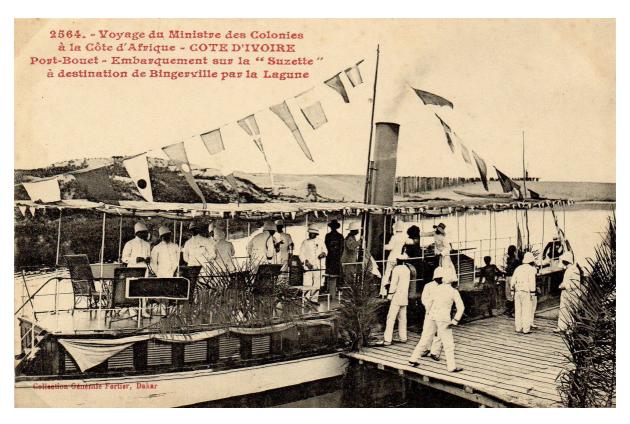


Voyage de Milliès-Lacroix. — Débarquement à Port-Bouët (Fortier, Dakar)



Débarquement à Port-Bouët. Au second plan : le Chasseloup-Laubat (Fortier, Dakar)

Puis le cortège ministériel traversait la lagune à bord de la *Suzette* pour gagner Bingerville où avaient lieu les réceptions officielles.



Port-Bouët. — Embarquement sur la *Suzette,* à destination de Bingerville par la lagune. Coll. générale Fortier. Ce vapeur du gouvernement fut vendu en 1911 aux Chargeurs réunis.

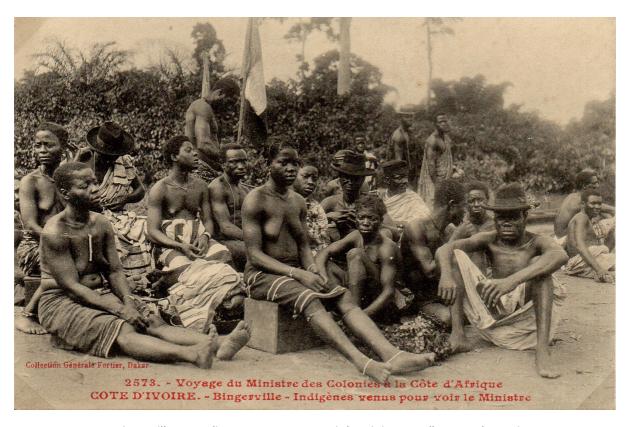
La visite de la ville et de l'hôpital, une fête indigène très pittoresque et enfin un dîner officiel au Gouvernement, suivi de réception, complétèrent cette journée au cours de laquelle M. Milliès-Lacroix put se rendre un compte exact de la situation et des besoins de toute la région.



Bingerville. — Le wharf. Coll. générale Fortier, Dakar.



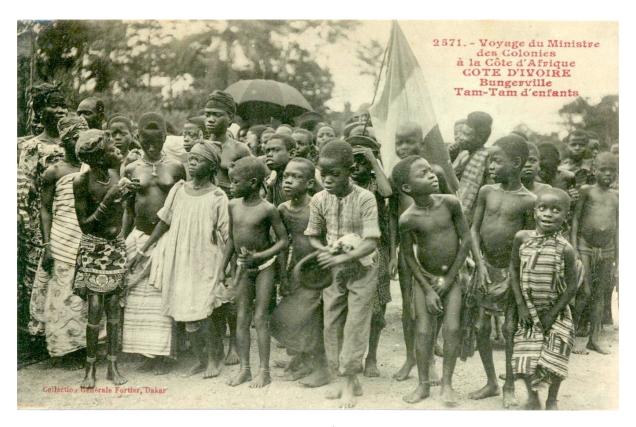
Bingerville. — À l'arrivée au wharf. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Indigènes venus pour voir le ministre. Coll. générale Fortier.



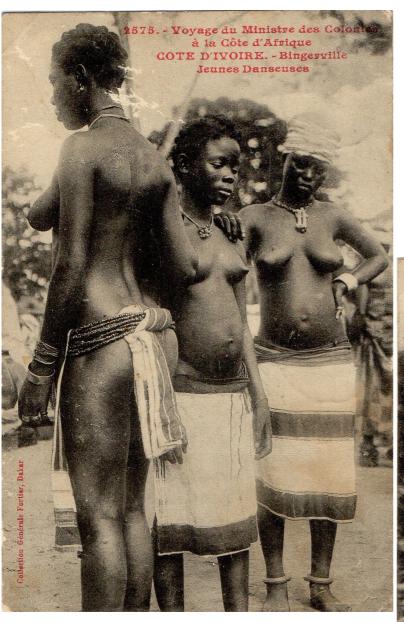
Bingerville. — Tam-tam. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Tam-tam d'enfants. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Chefs et notables des provinces. Coll. générale Fortier.

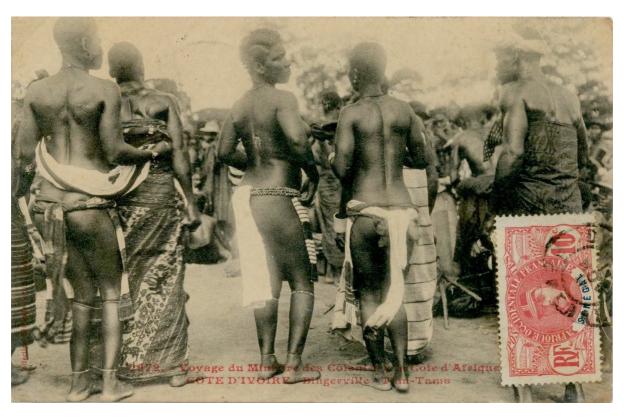




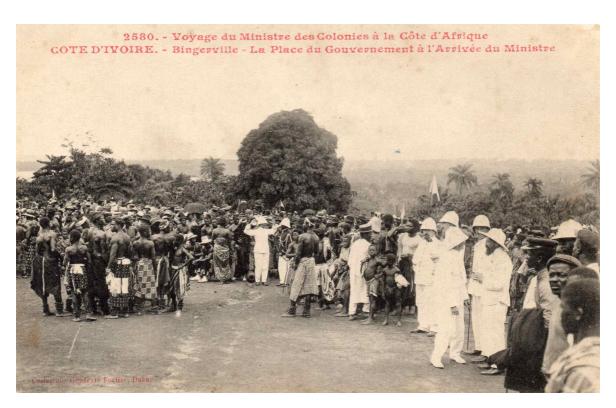
Bingerville. — Jeunes danseuses. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Groupe d'indigènes. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Tam-tams. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — La place du Gouvernement à l'arrivée du Ministre. Coll. générale Fortier, Dakar.



Bingerville. — Tam-tams sur la place du Gouvernement. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Visite de l'hôpital. Coll. générale Fortier.



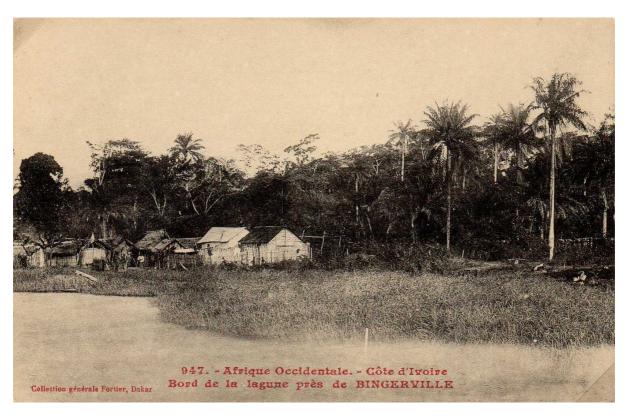
Bingerville. — Le gouvernement. Coll. générale Fortier.



Bingerville. — Le Ministre sort de l'hôtel de gouvernement. Des pousse-pousse attendent ces Messieurs. Coll. générale Fortier.



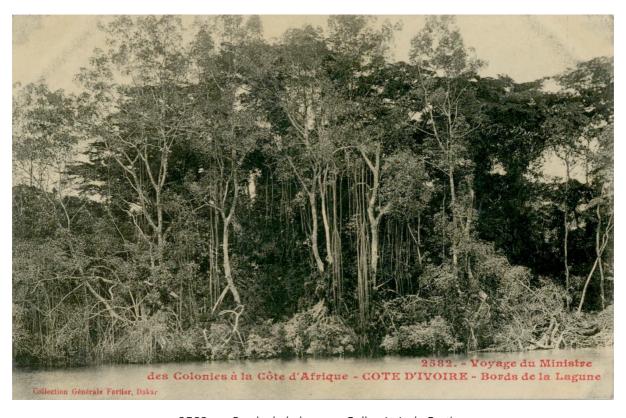
Départ de Bingerville pour Grand-Bassam. Coll. générale Fortier.



Bord de la lagune près de Bingerville. Coll. générale Fortier.



2581. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier.



2582. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier.



2583. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier.



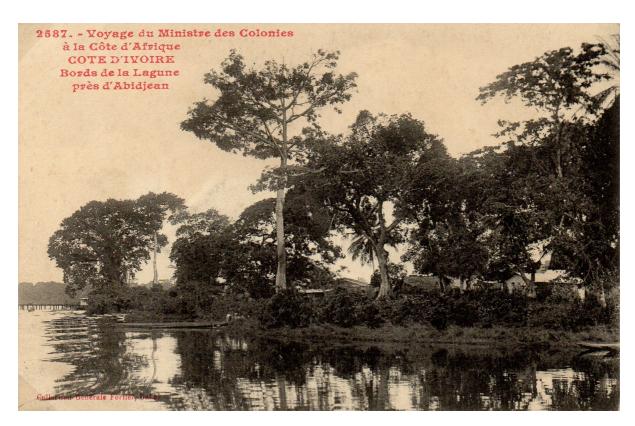
2584. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier.



2585. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier



2586. — Bords de la lagune. Coll. générale Fortier.



2587. — Bords de la lagune près d'Abidjean. Coll. générale Fortier.



Arrivée à Abidjan. Coll. générale Fortier.

Visite du chemin de fer de la Côte-d'Ivoire (14 cartes postales)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chemin_fer_Cote_d_Ivoire.pdf

Le 30 avril fut consacré à la visite des travaux du chemin de fer. Par Abidjean, le ministre gagnait le point terminus de la ligne, où il assistait à des travaux de pose de rails habilement exécutés par les indigènes. Cette excursion valut à M. le capitaine Thomasset, chargé des travaux publics et du chemin de fer, les chaleureuses félicitations auxquelles lui donnent droit l'activité et le dévouement qu'il apporte dans ses délicates fonctions.

« GRAND-BASSAM»

première capitale de la Côte d'Ivoire (10 mars 1893 - 14 novembre 1900) abandonnée par l'administration au profit de Bingerville à la suite d'une nouvelle épidémie de fièvre jaune, relancée sur le plan économique par l'inauguration d'un wharf en 1901

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Grand-Bassam.pdf

La réception faite le lendemain au ministre par la population de Grand-Bassam devait être particulièrement enthousiaste. Au banquet offert par les commerçants dans le local de la Banque de l'Afrique occidentale, l'un d'eux, M. Goudard 8, sollicita du ministre l'étude de dispositions rendant plus étroite la collaboration de l'Administration et du Commerce dans l'élaboration et la mise au point de certains projets d'ordre économique. La réponse de M. Milliès-Lacroix promettant l'appui ministériel tout entier aux commerçants dont il est fier, dit-il, d'être le confrère, fut accueillie par de frénétiques applaudissements.



Le wharf lagunaire de Grand-Bassam à l'arrivée du ministre. Coll. générale Fortier.

⁸ Albert Maurice Goudard (et non *Goudart*)(1881-1961) : directeur de la Compagnie française de Kong :

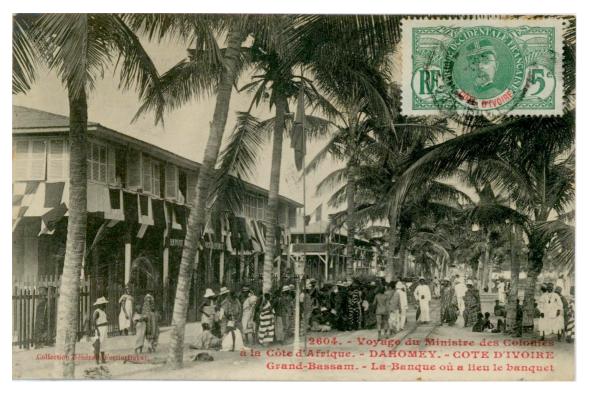
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Kong 1894-1923.pdf



Arrivée à Grand-Bassam. Coll. générale Fortier.



Entrée à Grand-Bassam. Coll. générale Fortier.



Grand-Bassam. — À gauche, la Banque de l'Afrique occidentale où a lieu le banquet. Coll. générale Fortier, Dakar. Cette succursale avait été ouverte en 1906 sur le boulevard Treich-Laplène. www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Grand-Bassam.pdf



Banquet offert au ministre par les commerçants à Grand-Bassam. Coll. générale Fortier. Notez le nombre impressionnant de bouteilles...



La foule dans les rues de Grand-Bassam. Coll. générale Fortier. On remarquera l'absence de service d'ordre.



Visite de Grand-Bassam. Noirs poussant un wagonnet sur le Decauville. Coll. générale Fortier.

Au cours de la réception des députations indigènes, l'allocution prononcée par M. Gallo Guèye, au nom des Sénégalais de Grand-Bassam, toucha vivement le ministre par la sincérité des sentiments de fidélité à la France qu'elle exprimait.

Le soir même, M. Milliès-Lacroix, salué par toute la population, quittait le wharf de Grand-Bassam, qu'il avait visité au passage et s'embarquait avec le gouverneur général et sa suite sur le *Chasseloup-Laubat*, accompagné jusqu'à bord par M. le lieutenant-gouverneur Angoulvant.



Départ de Grand-Bassam our Cotonou. Embarquement au treuil du wharf. Coll. générale Fortier. Construit par Daydé et Pillé, inauguré en 1901, ce wharf fut détruit par une tempête en 1922 alors qu'un nouveau venait d'être inauguré.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Wharfs_Grand-Bassam.pdf

* *

L'itinéraire adopté par le *Chasseloup-Laubat* permit encore à M. Milliès-Lacroix de voir la côte ; c'est ainsi qu'il aperçut au passage très distinctement les différentes villes des colonies de la Gold-Coast et du Togoland.

Le 3 mai au matin, le croiseur stoppait devant Cotonou, et le ministre était reçu sur le wharf par MM. Gaudart, lieutenant-gouverneur p. i., Phérivong, inspecteur des colonies, par les fonctionnaires, les commerçants et les notables indigènes. Un cortège en hamacs se forma, après les présentations, pour parcourir la ville et visiter l'hôpital et quelques factoreries, entre autres celle de l'Association cotonnière où M. Milliès-Lacroix put assister à l'extraction de l'huile de palme et à l'égrenage du coton.

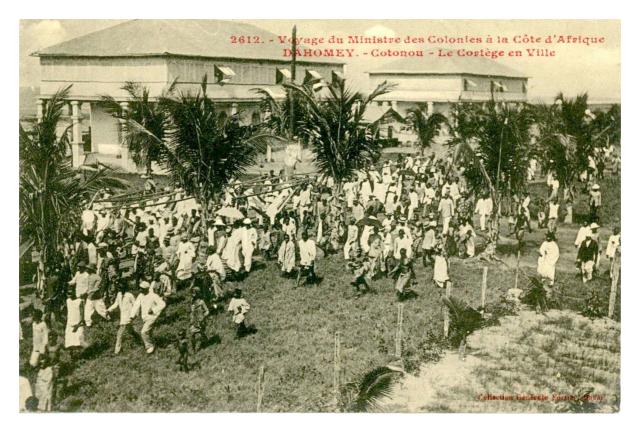


Dahomey [actuel Bénin]. — Arrivée à Cotonou. Coll. générale Fortier.



Dahomey. — Arrivée à Cotonou. — Le ministre est hissé au treuil du wharf appartenant aux Magasins généraux et appontements du Dahomey. Coll. générale Fortier.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Magasins_appontements_Dahomey.pdf



Cotonou. — Le cortège en ville. Coll. générale Fortier.



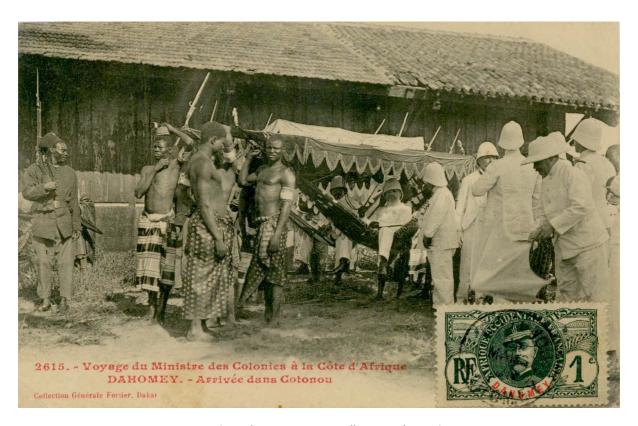
Cotonou. — Entrée en ville. Coll. générale Fortier.



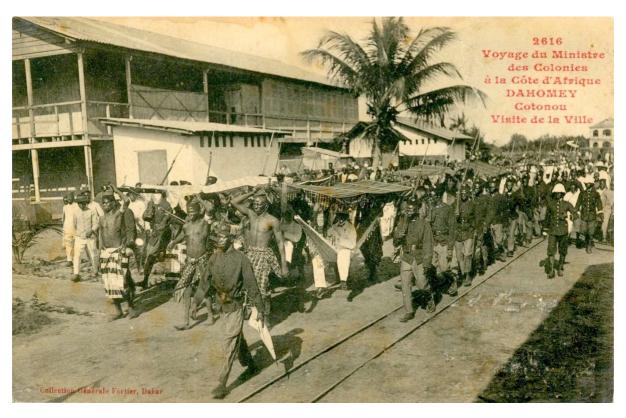
Cotonou. — Le ministre (porté en hamac) visite la ville. Coll. générale Fortier.



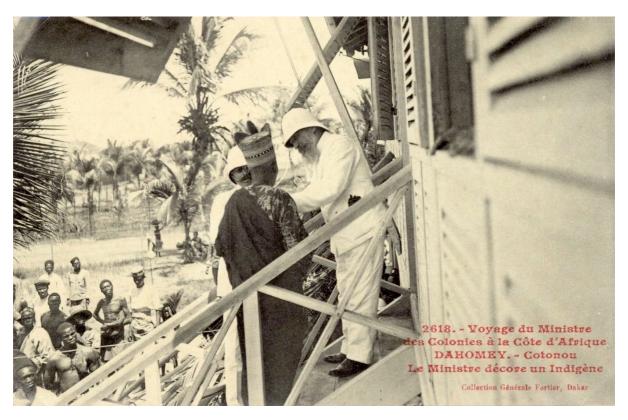
Cotonou. — Le ministre (toujours porté en hamac) se rend au banquet offert par les commerçants. Coll. générale Fortier.



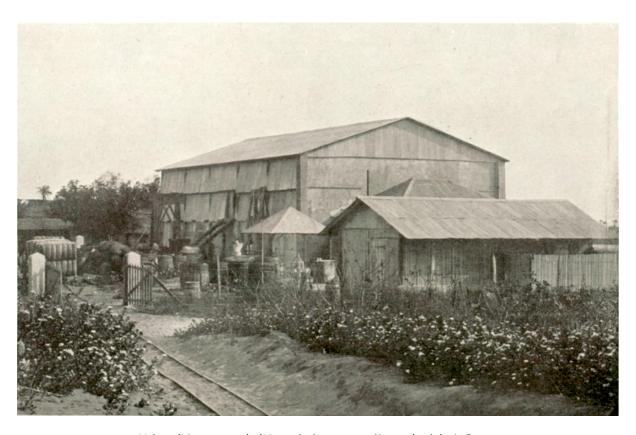
Arrivée dans Cotonou. Coll. générale Fortier.



Cotonou. — Visite de la ville. Coll. générale Fortier.



Cotonou. — Le Ministre décore un indigène. Coll. générale Fortier.



Usine d'égrenage de l'Association cotonnière coloniale à Cotonou.

La station d'égrenage de Cotonou fut un des premiers endroits visités par le ministre des Colonies et le Gouverneur général, lors de leur débarquement à Cotonou. Le ministre et le gouverneur général ont ainsi affirmé tout l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre du président de l'Association cotonnière coloniale ⁹ et ils ont déclaré qu'ils ne manqueraient pas de dire à leur retour à Paris, leur satisfaction des résultats obtenus par l'Association et constatés par eux en Afrique occidentale.

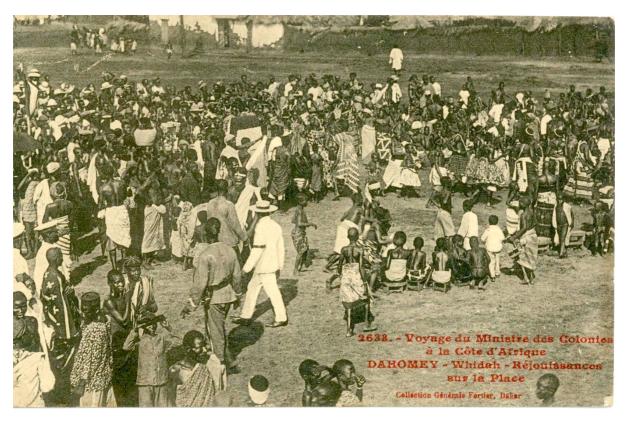
* *

Une heure et demie de chemin de fer et voici Ouidah où le concours de population est extraordinaire. Après maint tam-tam, M. Milliès-Lacroix et les hauts fonctionnaires assistent à un vin d'honneur offert-par les notables indigènes de la ville. À l'entrée, un groupe d'enfants chante la *Marseillaise*, et M. de Medeiros prononcé un discours imagé qui n'est qu'une longue affirmation de dévouement des commerçants et de la profonde reconnaissance de la population indigène pour les réformes civilisatrices, opérées dans le pays.

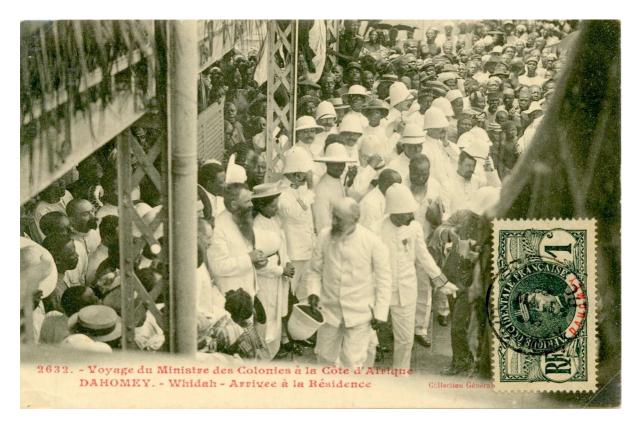
⁹ Esnault-Pelterie.



Whidah (Ouidah). — Tam-tams sur la place. Coll. générale Fortier.



Whidah (Ouidah). — Réjouissances sur la place. Coll. générale Fortier.



Whidah (Ouidah). — Arrivée à la résidence. Coll. générale Fortier.

Le soir même, le ministre regagnait Cotonou après avoir reçu les hommages du commandant du fort portugais de Ouidah.

* *

À la première heure, M. Milliès-Lacroix s'embarquait le 4 mai sur le vapeur *Roume* qui fait le service de la lagune entre Cotonou et Porto-Novo. Dans cette dernière ville, il visitait les factoreries et s'entretenait longuement avec les commerçants des différents produits d'importation et d'exportation. Il présidait ensuite une réunion de la chambre de commerce et s'enquérait avec sollicitude de tous les besoins des négociants.



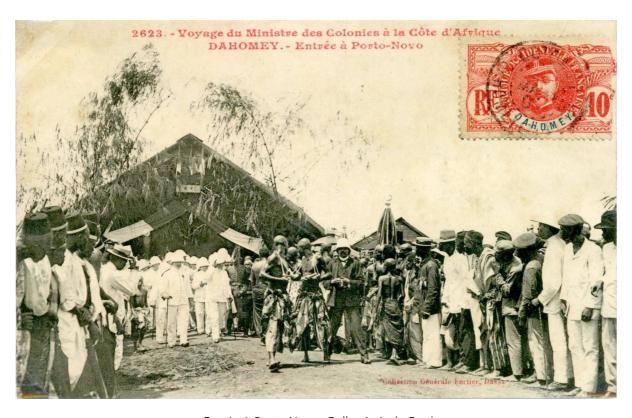
Sur la lagune. — Populations riveraines venant saluer le ministre. Coll. générale Fortier.



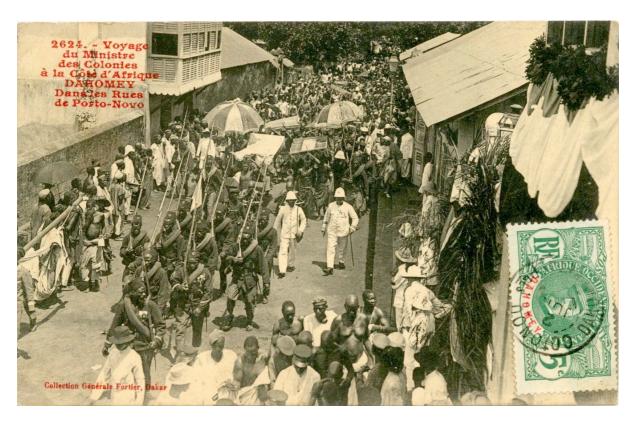
Sur la lagune. — À toute vitesse pour voir le ministre. Coll. générale Fortier.



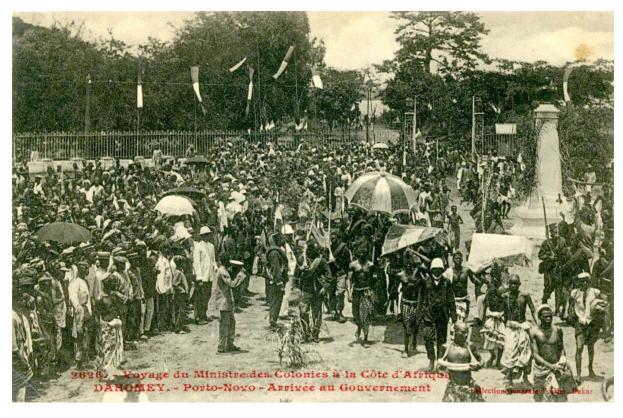
Le wharf de Porto-Novo à l'arrivée du ministre. Coll. générale Fortier.



Entrée à Porto-Novo. Coll. générale Fortier.



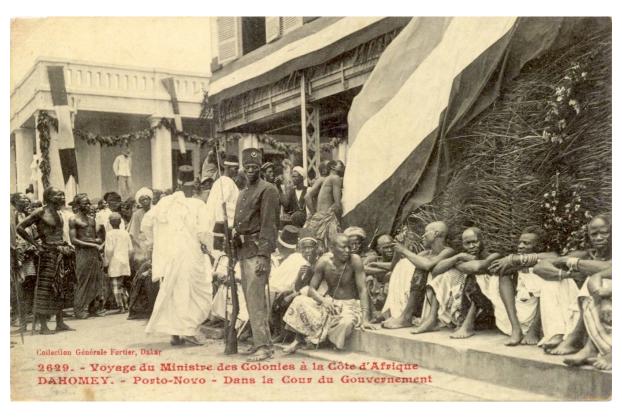
Dans les rues de Porto-Novo. Coll. générale Fortier.



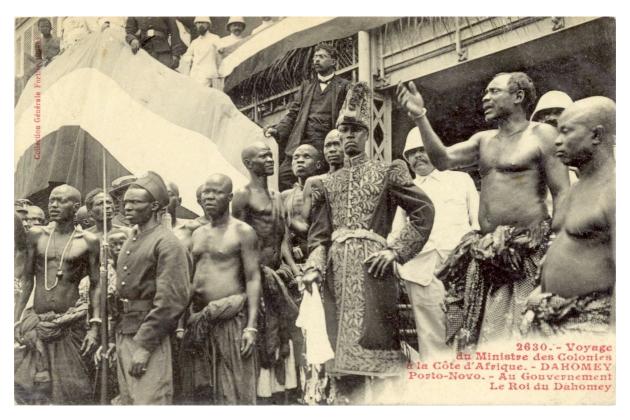
Porto-Novo. — Arrivée au gouvernement. Coll. générale Fortier.



Porto-Novo. — Le Ministre va quitter l'hôtel du gouvernement. Coll. générale Fortier.



Porto-Novo. — Dans la cour du gouvernement. Coll. générale Fortier.



Porto-Novo. — Au gouvernement, le roi du Dahomey. Coll. générale Fortier.

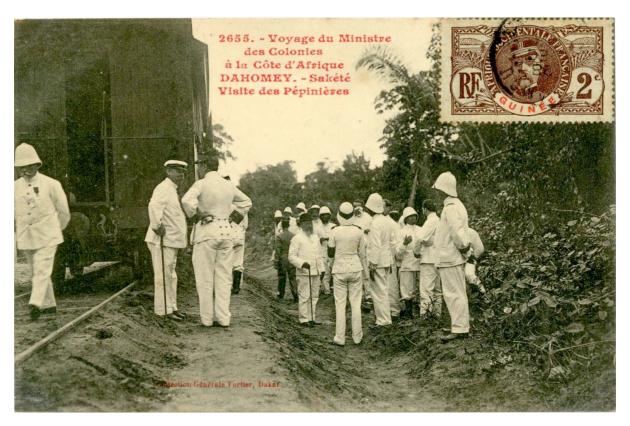


Porto-Novo. — Au palais du gouvernement. Coll. générale Fortier. Notez la présence d'un groupe de blanches sous le péristyle.



Porto-Novo. — Le Ministre vient de visiter une factorerie. Coll. générale Fortier.

À Saketé, M. Milliès-Lacroix passait aux questions agricoles, visitant des pépinières d'hévéas et de kolatiers en recommandant vivement aux agents du service de l'agriculture de s'attacher à l'amélioration et au développement des cultures.

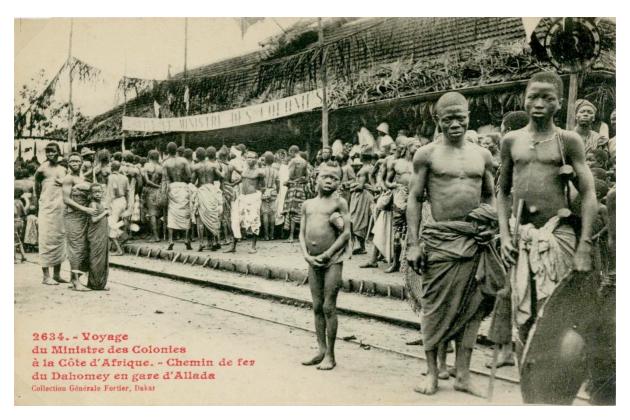


À Saketé, visite des pépinières. Coll. générale Fortier.

* *

Pour avoir un aperçu complet de la situation du Dahomey, il restait au ministre des Colonies à visiter les principaux centres de l'intérieur et à se rendre jusqu'au terminus de la voie ferrée. Les, journées des 5 et 6 mai ont été consacrées à ce voyage, fatigant mais si fécond en enseignements, que M. Milliès-Lacroix ne devait point regretter de l'avoir entrepris.

C'est d'abord Allada où le roi Gi-Gla prononce une allocution touchante dans laquelle il remercie la France bienfaitrice et l'assure de son inébranlable attachement.



Compagnie française de chemin de fer au Dahomey. — En gare d'Allada. Coll. générale Fortier. www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chemins_fer_Dahomey.pdf



Le ministre à Allada. Coll. générale Fortier.



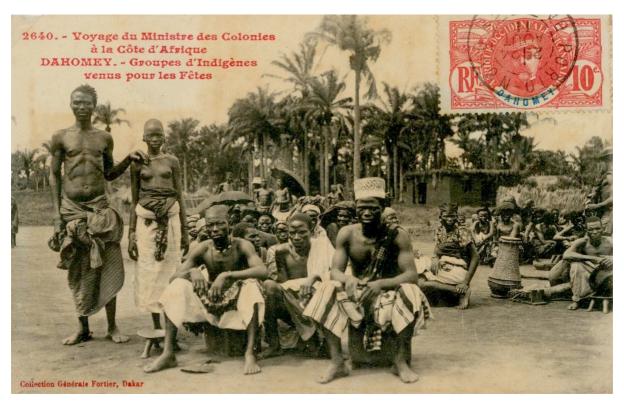
Le ministre accompagné du roi Gi-Gla. Coll. générale Fortier.



Arrivée à la résidence d'Allada. Coll. générale Fortier.

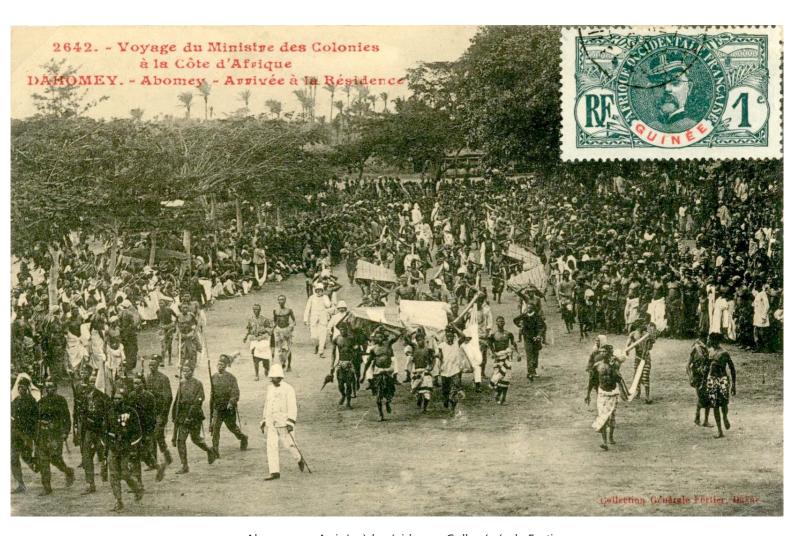


Le ministre à la résidence d'Allada. Coll. générale Fortier.



Groupe d'indigènes venus pour les fêtes. Coll. générale Fortier.

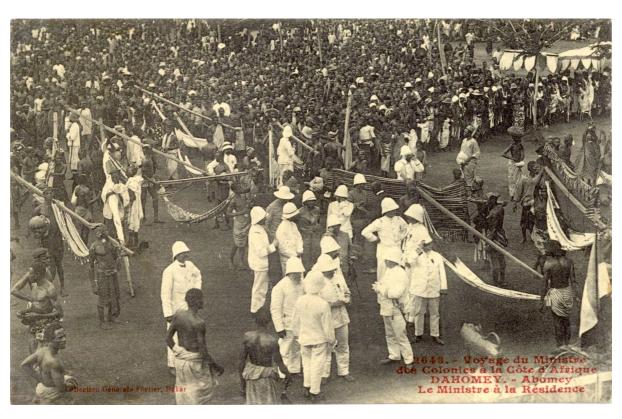
C'est Abomey où se presse une foule enthousiaste et où le ministre visite une exposition des produits et des industries indigènes et une école.



Abomey. — Arrivée à la résidence. Coll. générale Fortier.



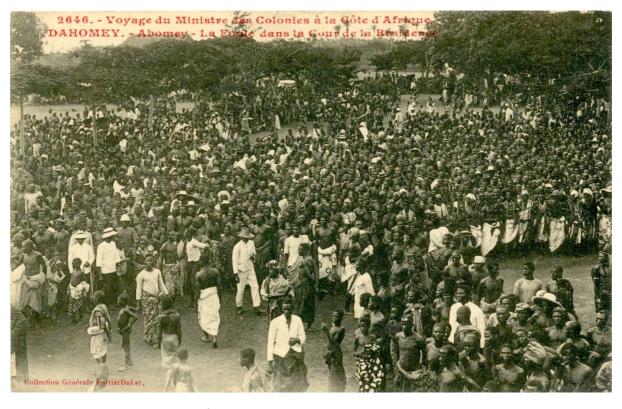
Abomey. — Groupe de danseurs. Coll. générale Fortier.



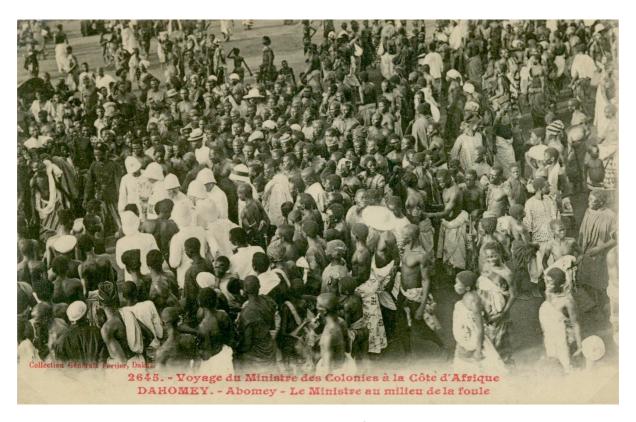
Abomey. — Le ministre (au premier plan) et sa suite portés en hamac à la résidence. Coll. générale Fortier.



Abomey. — Arrivée dans la résidence. Coll. générale Fortier.



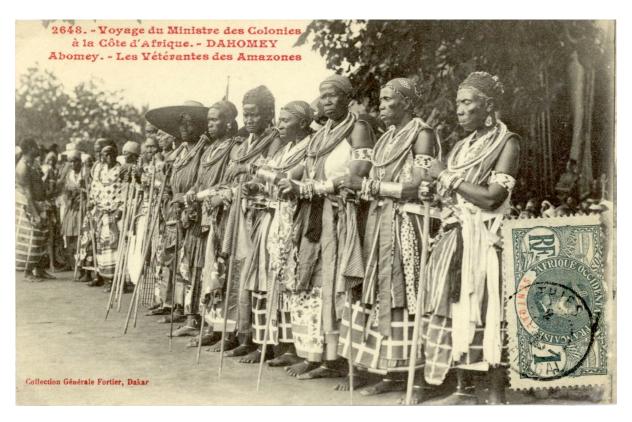
Abomey. — La foule dans la cour de la résidence. Coll. générale Fortier.



Abomey. — Le Ministre au milieu de la foule. Coll. générale Fortier.



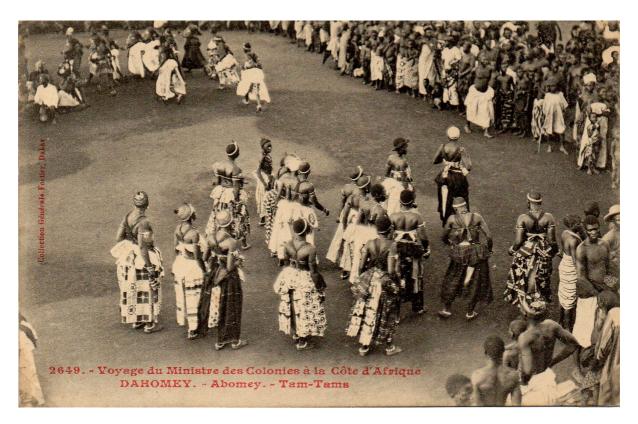
Abomey. — Le Ministre à la résidence. Coll. générale Fortier.



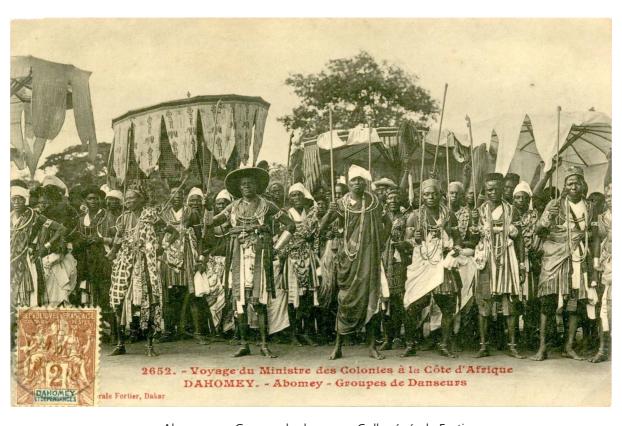
Abomey. — Les Vétérantes des Amazone. Coll. générale Fortier.



Abomey. — Groupe d'indigènes. Coll. générale Fortier.



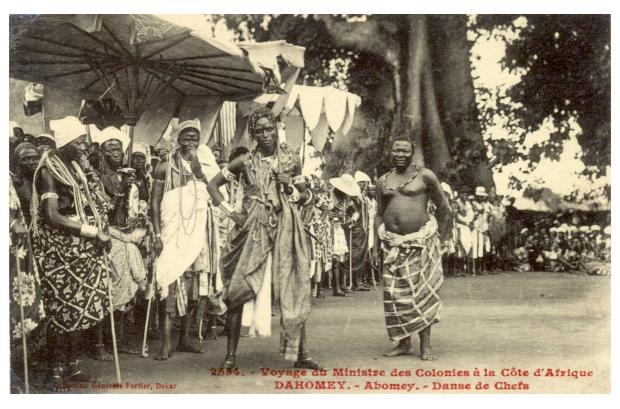
Abomey. — Tam-tams. Coll. générale Fortier.



Abomey. — Groupe de danseurs. Coll. générale Fortier.



Abomey. — Groupe de danseuses. Coll. générale Fortier.



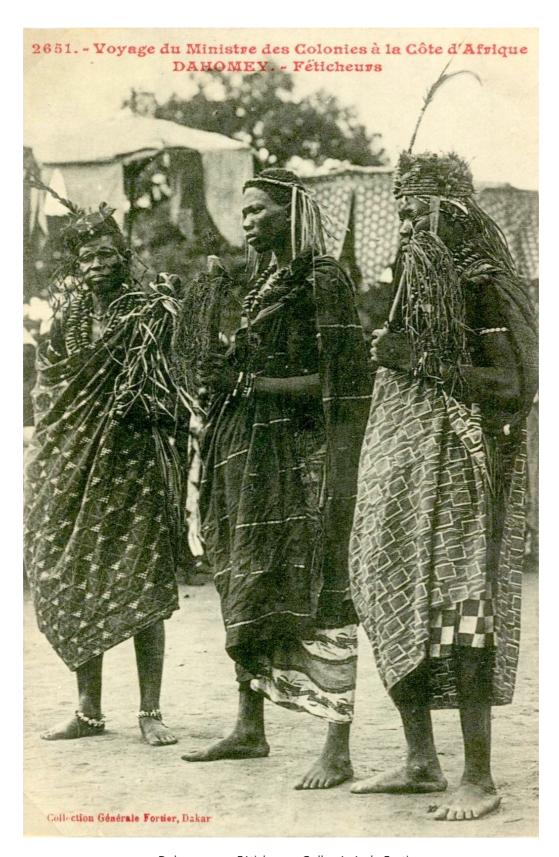
Abomey. — Danse de chefs. Coll. générale Fortier.



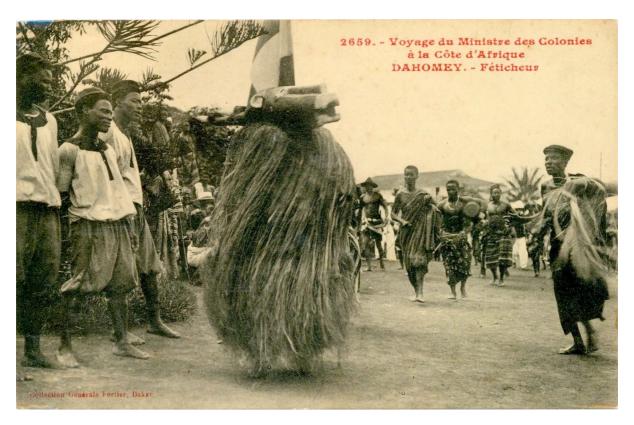
Abomey. — Groupe de féticheurs-danseurs. Coll. générale Fortier.



Dahomey. — Féticheur. Coll. générale Fortier.

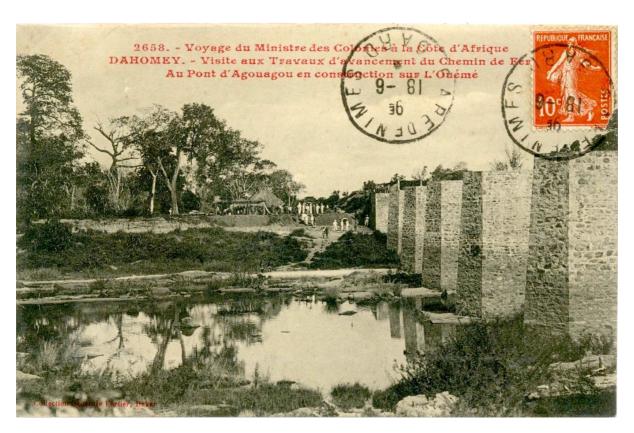


Dahomey. — Féticheurs. Coll. générale Fortier.



Dahomey. — Féticheurs. Coll. générale Fortier.

Après une nuit passée en wagon, c'est Agouagou où le cortège ministériel quitte le train pour se diriger vers l'Ouémé, en suivant les travaux exécutés pour la continuation de la voie ferrée.



Dahomey. — Visite aux travaux d'avancement du chemin de fer. Au pont d'Agouagou en construction sur l'Ouémé. Coll. générale Fortier.

Très tard dans la soirée, M. Milliès-Lacroix regagnait Cotonou après avoir constaté combien la région qui s'étend de la côte à Abomey et même au delà, était bien cultivée, après avoir vivement ressenti l'impression de richesse provoquée par la vue de cette contrée, et apprécié comme elle le mérite la population dahoméenne si laborieuse et si fidèlement attachée à la France.

Ce sont ces sentiments qui inspiraient l'allocution qu'il prononça au banquet offert le 7 mai par la chambre de commerce de Cotonou et dans laquelle il préconisa ardemment l'union étroite des indigènes producteurs, des commerçants, intermédiaires nécessaires avec la métropole, et de l'Administration dont le rôle consiste à assurer l'ordre et la liberté pour le plus grand bien de tous.

Collaboration intime des différentes catégories d'habitants pour le développement de la prospérité matérielle et le progrès de la civilisation, telle est la formule de politique coloniale que M. Milliès-Lacroix a eu l'occasion de développer au cours de tout son voyage et dont l'enquête qu'il a menée sur la situation économique de l'Afrique occidentale française, lui a permis de constater la valeur. M. le ministre des Colonies a précisé ainsi ce qu'un de ses plus distingués prédécesseurs avait qualifié de « politique d'association », et son séjour au Pavillon de Flore sera singulièrement fécond s'il arrive à pénétrer les populations de nos colonies de la véracité de cette conception et de son puissant intérêt.



Cotonou. — Avant le banquet offert par la chambre de commerce dans la salle du tribunal. Coll. générale Fortier.



À bord du Chasseloup-Laubat : exercices de tirs. Coll. générale Fortier.

* *

Quatre jours de traversée amenèrent M. Milliès-Lacroix et ses compagnons de voyage aux îles de Loos, sur la côte de Guinée, où le *Chasseloup-Laubat* stoppa pendant quelques heures avant d'arriver le 12 mai, au matin, à l'appontement de Conakry.

En débarquant de la baleinière où il avait pris place avec MM. le gouverneur général Merlaud-Ponty et le lieutenant-gouverneur p. i. Poulet, le ministre reçut les souhaits de bienvenue des fonctionnaires de la ville. C'est à travers des rues brillamment pavoisées que le cortège officiel gagna l'hôtel du Gouvernement où devaient avoir lieu les réceptions officielles.

M. Launet, président de la chambre de commerce, entretint très longuement M. Milliès-Lacroix des besoins de la colonie, et d'abord de la crise du caoutchouc dont les cours ont baissé d'une façon très inquiétante. D'où une gêne dont la colonie souffre vivement et qui ne cessera que le jour où l'on aura obtenu des indigènes qu'ils récoltent d'autres produits tels que les arachides, les sésames, les palmistes et la gomme copal. Il faudrait, dit M. Launet, que les régions traversées par le chemin de fer soient mises en valeur ; il faudrait que ce chemin de fer soit lui-même prolongé au delà du Niger en même temps que les tarifs en seraient abaissés ; il faudrait enfin une réduction des droits de sortie sur le caoutchouc. M. Launet parle enfin des Syriens dont l'immigration est si nuisible à tous les égards.



Arrivée à Conakry. Après le pousse-pousse et le hamac, la calèche. Coll. générale Fortier.



Visites à Conakry. Coll. générale Fortier.



Conakry. — Réception des chefs indigènes. Coll. générale Fortier.



Conakry. — Les Almamys au gouvernement. Coll. générale Fortier.



Conakry. — Visite à la mairie (couverte de tôle ondulée...). Coll. générale Fortier.



Conakry. — Visite à l'hôpital (couvert de tôle ondulée...). Coll. générale Fortier.

Au cours de ces réceptions, M. Milliès-Lacroix s'entretint spécialement avec la mission de délimitation de la frontière franco-libérienne, dirigée par M. le gouverneur Richaud et dans laquelle le Libéria est représenté par des officiers hollandais. Il fit un accueil non moins cordial au ministre des Affaires étrangères libérien qui venait l'assurer de son désir d'entretenir avec la France des relations amicales.

À l'issue des réceptions, M. Milliès-Lacroix visitait en détail l'hôpital Ballay et se rendait à la mairie où M. l'administrateurLeprince devait lui présenter les corporations indigènes et les. délégations des colonies étrangères établies à Conakry. Tous ces groupements défilèrent devant le ministre, formulant des protestations de sincère dévouement à la France et apportant des spécimens de leurs travaux que le ministre leur achetait le plus souvent.

Une visite au jardin d'essai de Camayenne dont le directeur, M. Teissonnier, servit de guide au ministre et au gouverneur général, complétait le programme de cette journée.

Le soir, à l'issue du dîner officiel, M. Poulet, lieutenant-gouverneur p. i., rappela en quelques mots l'histoire de la Guinée française et les diverses phases de sa rapide prospérité; puis, comme l'avaient déjà fait tous les autres gouverneurs de colonies, il-remercia M. Milliès-Lacroix d'avoir désigné M. Merlaud-Ponty pour présider aux destinées de l'Afrique occidentale française. Cet hommage rendu au distingué gouverneur général à chaque étape de ce voyage — hommage auquel M. le ministre des Colonies ne manqua jamais de s'associer très sincèrement — sanctionne avec éclat le choix auquel le Gouvernement s'est arrêté lorsqu'il s'est agi de donner à nos possessions de l'Afrique occidentale un chef digne de continuer l'œuvre des Ballay et des Roume.

Visite du chemin de fer de Conakry au Niger (20 cartes postales)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Chdfer_Conakry-Niger.pdf

Le 13 mai, un train spécial quittait Conakry, emmenant M. Milliès-Lacroix à Kindia, à Souguéta, puis à Mamou où les personnages officiels devaient passer la nuit dans un campement improvisé.

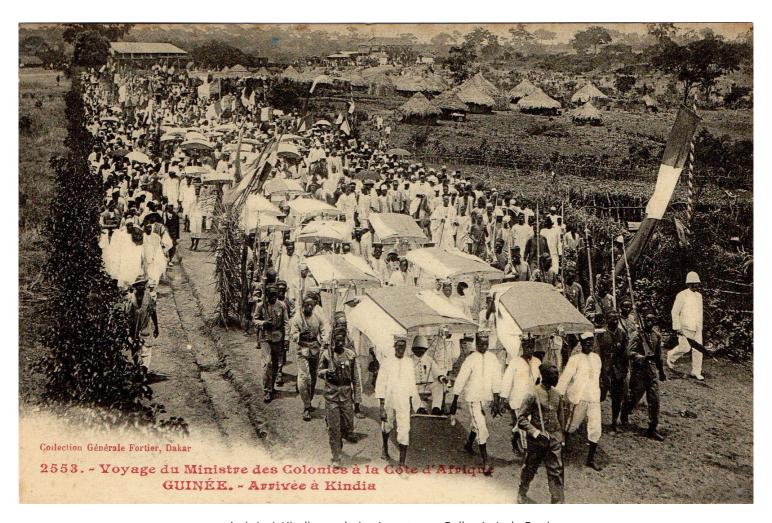
Durant tout le voyage, le ministre avait prêté la plus vive attention aux explications qui lui étaient fournies sur la construction et le trafic du chemin de fer, explications qui valurent à M. le directeur Salesses des félicitations aussi chaudes que méritées.

Le lendemain, en visitant les chantiers du point terminus de la ligne, au col de Koumi, M. Milliès-Lacroix admira la bonne organisation des travaux et l'habileté des indigènes.

Une grande fête indigène vint apporter la note pittoresque en même temps qu'elle donnait au ministre un nouveau témoignage de la fidélité des populations.

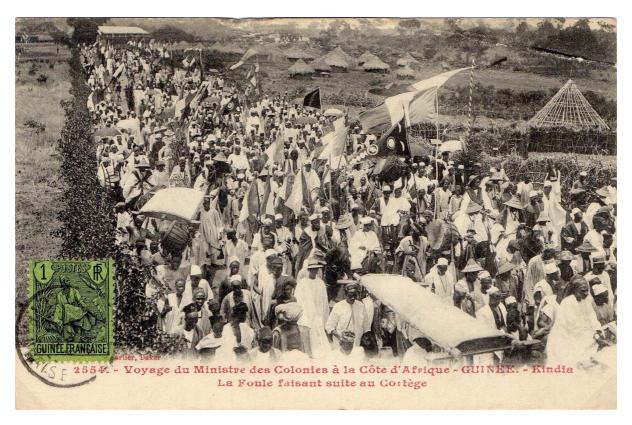
KINDIA

La journée du 15 mai fut consacrée à la visite de Kindia où un concours agricole très réussi avait été organisé par M. l'administrateur Palan ¹⁰, commandant du cercle. C'est F. Kindia qu'une délégation de Syriens ayant présenté une adresse de bienvenue au ministre, celui-ci les engagea, en termes bienveillants d'ailleurs, à se montrer plus respectueux des lois françaises dont ils invoquent la protection.

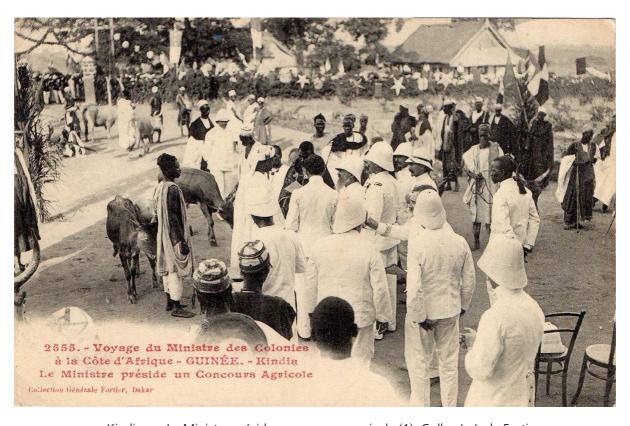


Arrivée à Kindia en chaise à porteurs. Coll. générale Fortier.

¹⁰ Charles Clovis Palant (et non Palan ou Pallan) (Marle, Aisne, 17 avril 1859-Paris XVIe, 4 juin 1947): fils d'Alexis-Joseph Palant, tanneur, et de Gustine-Idalie Gricourt. Marié à Marie Hortense Élisa Jallot. Chef du secrétariat du gouvernement de la Réunion (1893), administrateur en Indochine (1899), puis à Kindia (1907), enfin inspecteur des services administratifs au Sénégal, puis au Haut-Sénégal–Niger. Officier de la Légion d'honneur en 1914. Retraité en 1915. Administrateur de la douteuse Société d'épargne des retraites (juillet 1922).



Kindia. — La foule faisant suite au cortège. Coll. générale Fortier.



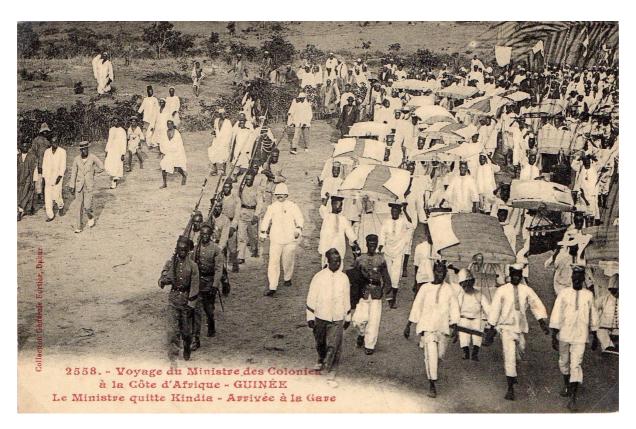
Kindia. — Le Ministre préside un concours agricole (1). Coll. générale Fortier.



Kindia. — Le Ministre préside un concours agricole (2). Coll. générale Fortier.



Kindia. — Le Ministre distribue les récompenses à un concours agricole (2). Coll. générale Fortier.



Le Ministre quitte Kindia. —Arrivée à la gare. Coll. générale Fortier.

Le 16, M. Milliès-Lacroix regagnait Conakry dont il visita successivement toutes les maisons de commerce, s'enquérant avec sollicitude des besoins de chacun et prenant note de tous les désirs légitimes qui lui étaient exprimés afin de leur donner satisfaction.

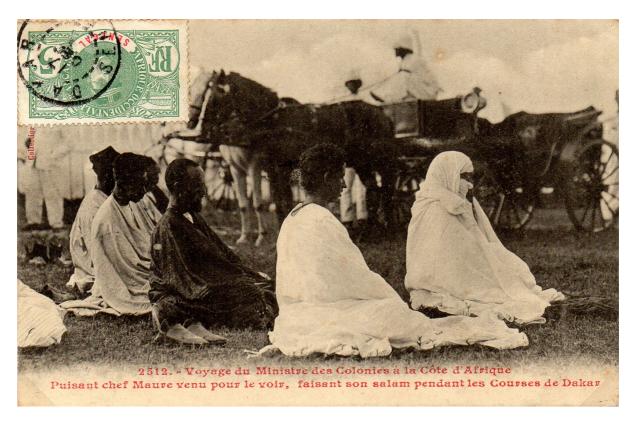
Le lendemain, le ministre gagnait l'appontement entouré d'une foule nombreuse, et s'embarquait encore une fois à bord du *Chasseloup-Laubat* pour aller faire un dernier séjour au Sénégal avant de quitter définitivement l'Afrique occidentale.



En rade de Conakry. — Retour à bord du *Chasseloup-Laubat*. Coll. générale Fortier.

* *

M. Milliès-Lacroix consacra à différentes audiences la première journée de son nouveau séjour à Dakar. Il reçut notamment le cheik Sidia, marabout influent de Boutilimit, qui lui fut présenté par le colonel Gouraud en même temps que le fils de l'ancien sultan de l'Adrar. Il assura au marabout que la France saurait le protéger et que toutes les promesses faites seraient tenues. Ces paroles produisirent la meilleure impression sur le cheik Sidia et son entourage.



Puissant chef maure venu voir le ministre, faisant son salam pendant les courses de Dakar. Coll. générale Fortier.

UNE VOIX DISCORDANTE AU SUJET DU CHEIK SIDIA

En Mauritanie (*La Liberté*, 26 mai 1908)

M. Milliès-Lacroix victime d'une mystification. — Le sultan Ould Aida et ses partisans. — Il importe d'augmenter le nombre de nos méharistes.

M. Milliès-Lacroix faisait savoir par un de ses derniers bulletins de voyage qu'il a reçu à Dakar, le 19 mai, « le cheik Sidia, marabout de Boutilémit, qui lui a été présenté par le gouverneur général et le colonel Gouraud. Le cheik était accompagné du fils de l'ancien sultan de l'Adrar et d'une délégation des tribus maures et trarzas, qui étaient venus témoigner leur attachement et leur fidélité à la France et donner au ministre l'assurance de leur concours pour la pacification de la région de l'Adrar. »

Le câblogramme du ministre des colonies faisait remarquer que l'Adrar et le cercle des Trarzas sont précisément la région de la Mauritanie où se sont produits les troubles et les attaques de ces derniers temps, et M. Milliès-Lacroix en tirait cette conclusion que la démarche des-gens de l'Adrar en revêtait une particulière importance.

Une personne qui connaît à fond la Mauritanie et que ses affaires y avaient appelé il y a peu de temps encore nous a déclaré qu'il convient, hélas ! de n'attacher aucun crédit aux renseignements transmis par M. Milliès-Lacroix qui, en cette occasion, a été la dupe de Maures astucieux profitant de la présence d'un ministre français pour en retirer un profit personnel.

— Tout d'abord, nous dit notre interlocuteur, le cheik Sidia ne jouit d'aucune autorité sur les territoires si vastes de Mauritanie. Il est même à peu près inconnu dans ces régions, et n'avait aucune qualité pour parler au nom des tribus maures, si nombreuses et si diverses, qui vivent, en outre fort divisées et constamment en guerre les unes avec les. autres. Les gens qui l'accompagnent —la note nous le dit — seraient d'abord l'ancien sultan de l'Adrar, puis des délégations de tribus maures et trarzas.

Or, l'Adrar compte plusieurs chefs plus ou moins influents, qui, tous, revendiquent le titre de sultan, Et celui qu'a reçu M. Milliès-Lacroix n'est même plus en faveur auprès des Maures, qui ne le *reconnaissent plus*. On se demande donc pourquoi il est venu parler au nom des tribus. À notre humble avis, l'ancien sultan n'est qu'un intrigant qui espère se servir des Français pour ressaisir quelque pouvoir. Ceux qui l'ont accompagné ne méritent guère plus de confiance.

Enfin, nous.devons relever cette erreur qui place l'Adrar en Mauritanie! C'est comme si on disait que Djibouti est en Ethiopie.

Dans son enthousiasme de voyageur officiel à qui les autorités locales ont une tendance bien naturelle à tout présenter en rose, M. Milliès-Lacroix s'imagine que la Mauritanie va être désormais une que région calme et paisible, parce qu'il a passé sur ses confins et que des chefs sans autorité lui ont fait visite. Je sais, au contraire de

source sûre, que la situation politique de la Mauritanie, sans être trop alarmante, inspire pourtant des inquiétudes à l'heure actuelle L'engagement au cours duquel succomba le capitaine Repoux n'a pas été, quoi qu'on en dise, un succès pour nos armes. Le rezzou de 300 Maures qui attaqua cet officier était commandé par Ould Aïda, qui est, celui-ci, le *vrai sultan* de l'Adrar. Il a battu en retraite, il est vrai, après avoir tué le chef du détachement et blessé en outre le lieutenant Schmitt, mais-n'est-ce pas dans la tactique maure que d'essayer de surprendre par une brusque attaque et de se retirer-presque aussitôt ? Quant au combat d'Akjoucht, il a été aussi funeste à notre influence que la surprise de Niémilane, qui eut lieu il y a dix-huit mois et au cours de laquelle deux officiers et deux sergents trouvèrent une mort glorieuse. — À Akjoucht, le détachement qui escortait le convoi comprenait 20 tirailleurs commandés par un adjudant européen, un adjudant indigène, deux sergents européens et deux sergents indigènes. Il a été complètement massacré et, seuls, les deux adjudants ont pu échapper au massacre. Les Maures, qui étaient seulement au nombre de *trente-cinq*, se sont emparés des armes, des munitions et de 7.000 francs en argent.

L'affaire d'Akjoucht a eu un grand retentissement en. Mauritanie et en Adrar. Il ne faudrait pas être surpris qu'elle ait eu pour effet de grouper de nombreux partisans autour de Ould-Aïda.

Si l'on veut éviter de nouveaux mécomptes, il est indispensable de renforcer nos postes, actuellement occupés par des tirailleurs. sénégalais, recrutés tout récemment pour remplacer les deux bataillons envoyés au Maroc. Il faut-créer des compagnies méharistes, seules capables de poursuivre les rezzous maures et de châtier les pillards, Des compagnies méharistes permettront seules de faire la police du désert et d'inspirer aux tribus une frayeur salutaire. Il n'est pas d'autre moyen pour assurer la tranquillité dans les régions qui limitent au nord la Mauritanie et qui sont constamment parcourues par des groupes de pillards incorrigibles. Aux Maures, montés sur des méharis, il faut opposer des troupes douées d'une égale mobilité. Il faut, à tout prix, créer des compagnies méharistes. et ne pas s'en fier à l'optimisme un peu naïf de M. Milliès-Lacroix.

Après les réceptions, le ministre alla visiter les ouvrages du front de mer au cap Manuel et à la pointe de Dakar.

* *

Il restait à visiter Gorée où le vapeur *Amaldies* conduisait M. Milliès-Lacroix et ses compagnons de voyage le 20 mai, au matin. Le ministre y fut reçu par le maire, M. Le Bègue de Germiny, qui rappela, dans le discours qu'il prononça à la réception de l'Hôtel de Ville, l'histoire de Gorée, rocher d'où « est parti l'essor de l'influence française dans tout le littoral de l'Afrique occidentale ».

M. Le Bègue de Germiny exposa brièvement les vœux de la ville qu'il administre : établissement de pêcheries, création d'un dépôt de charbon à l'extrémité nord de l'île, construction d'une jetée entre Gorée et Dakar. Cette dernière entreprise serait colossale, mais, comme le dit si bien M. Le Bègue de Germiny, « dans ce siècle de progrès et de lutte constante vers l'amélioration, ce que l'on a pu appeler l'utopie hier pourrait bien devenir réalité demain ».

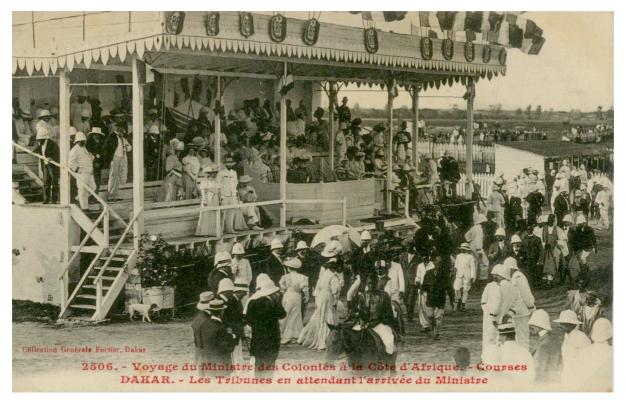
Dans sa réponse à ce discours, le ministre affirma au maire que l'Administration de l'Afrique occidentale, dirigée par l'éminent gouverneur général Merlaud-Ponty, saurait seconder les efforts de la population de Gorée et trouver le moyen d'arrêter le déclin de cette vieille cité.

Le général Audéoud guida le cortège ministériel sur l'emplacement des travaux de défense qui vont recevoir prochainement un armement et un outillage perfectionnés. M. Milliès-Lacroix félicita chaudement M. le capitaine Ribard, directeur des travaux, pour son dévouement, son zèle et sa grande compétence.

Après une courte visite aux travaux de construction de la caserne d'artillerie, le ministre regagnait Dakar pour y assister à des courses sur l'hippodrome de la Pépinière.



Dakar. — Courses de chevaux à l'hippodrome de la Pépinière. Coll. générale Fortier.



Dakar. — Courses. Les tribunes en attendant l'arrive du Ministre. Coll. générale Fortier.



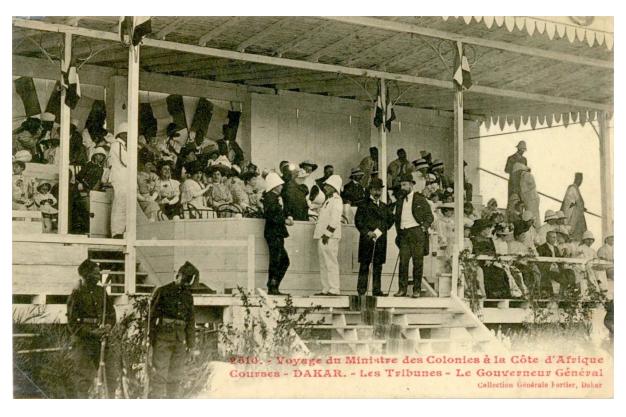
Dakar. — Courses. En attendant l'arrive du Ministre. Coll. générale Fortier.



Dakar. — Courses. L'arrivée du Ministre aux tribunes. Coll. générale Fortier.



Dakar. — Courses. Le Ministre aux tribunes. Coll. générale Fortier.



Dakar. — Courses. Les tribunes. — Le gouverneur général Merlaud-Ponty. Coll. générale Fortier.

Le 22 mai au matin, avant de quitter la terre d'Afrique, M. le ministre des Colonies réunit MM. le gouverneur général Merlaud-Ponty, le gouverneur Malan, le procureur général Chapelynck, le général Audéoud, le lieutenant-gouverneur p. i. van Vollenhoven, le colonel Gouraud, commissaire du gouvernement général en Mauritanie, le médecin principal Gallay, inspecteur des services sanitaires, l'inspecteur des travaux publics Dou, et le personnel du cabinet du gouverneur général.

Après avoir exprimé en une très brève allocution tout le plaisir que lui avait causé la visite de nos possessions de l'Afrique occidentale française, M. Milliès-Lacroix donna lecture aux hauts fonctionnaires assemblés, d'une lettre qu'il adressait au gouverneur général.

En voici le texte :

Lettre adressée par M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, à M. Merlaud-Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Dakar, le 22 mai 1908.

Monsieur le Gouverneur général,

Je ne veux pas quitter le sol de l'Afrique occidentale française sans vous dire, une fois de plus, l'impression profonde que m'a laissé le long et laborieux voyage qu'avec vous je viens d'accomplir, et tout d'abord vous remercier de l'accueil que vous m'avez fait vous-même et que par vos lieutenants-gouverneurs vous m'avez préparé dans tous les pays que j'ai traversés.

Il m'a été doux de constater la haute. autorité, la grande affection dont vous entourent tout le personnel civil et militaire qui est placé sous vos ordres, tous les commerçants et industriels et les populations indigènes que vous administrez. Chacun s'est plu à proclamer vos hautes qualités, votre grande bonté et aussi votre fermeté, et j'ai eu tous les jours l'occasion de me rendre compte de la connaissance que vous possédez des hommes et des choses de ce vaste pays.

J'ai apprécié avec vous le dévouement, l'abnégation patriotique des fonctionnaires de la colonie. Leur bon esprit, esprit de discipline hiérarchique et de bonne confraternité, ne m'a pas échappé. Il est de mon devoir de rendre hommage au zèle bien méritoire dont ils ne cessent de faire preuve dans des pays où leur manquent parfois des satisfactions matérielles et familiales bien nécessaires.

J'ai vu à l'œuvre l'action intelligente des commerçants et industriels, notamment des bons Français qui n'ont pas hésité à faire concourir leur activité personnelle et leurs capitaux au développement économique de la colonie et au mouvement de civilisation que la France a su imprimer en Afrique. Adressez-leur, de ma part, les félicitations, les encouragements et la gratitude du Gouvernement de la République.

Enfin, il m'a été donné d'avoir une juste idée des progrès chaque jour croissants que fait la civilisation parmi les peuplades diverses qu'abrite le drapeau français en Afrique occidentale. Sous votre égide et celle de vos collaborateurs, avec le concours des Européens qui vous entourent, les terres immenses qui constituent votre empire africain, dont la richesse et la productivité sont encore insuffisamment connues, ne manqueront pas d'être fécondées par ces populations dont l'intelligence s'éveille à la lumière des conseils et des leçons d'expérience qui leur sont donnés par nos fonctionnaires et nos colons.

La pacification est faite aujourd'hui. Aux guerres intestines et à l'esclavage a succédé une ère de liberté et de paix. Certains, désormais, de jouir en toute quiétude du fruit de leur travail, les noirs s'appliquent à l'envi à tirer parti de là fertilité de leur sol, heureux de jouir des avantages qu'elle leur procure.

Je pars donc avec une satisfaction profonde et une confiance absolue dans l'avenir de la colonie. Cet avenir, je n'ai pas le droit de l'oublier, fut mûrement et laborieusement préparé par vos honorables prédécesseurs : M. le gouverneur général Ballay et plus particulièrement M. le gouverneur général Roume.

Il est juste que je rende hommage, en même temps qu'à leur patriotisme éclairé, aux belles conceptions qu'ils ont eues, aux grandes entreprises qu'ils ont commencées, au moment même où vous venez d'être appelé à continuer leur œuvre, à la développer et à la compléter.

Tels sont, Monsieur le Gouverneur général, les sentiments dans lesquels je quitte la colonie. Je ne manquerai pas, à mon retour à Paris, d'en apporter la fidèle expression au Gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie. Je vous prie de les faire connaître par la voie officielle à MM. les fonctionnaires civils et militaires, à MM. les commerçants et industriels, aux populations indigènes de l'Afrique occidentale française.

MILLIÈS-LACROIX.

« Cette lettre, ajouta M. Milliès-Lacroix, est l'expression exacte des sentiments que j'emporte de ma visite en Afrique occidentale française. »

Ce juste hommage rendu à M. le gouverneur général Ponty et à ses subordonnés, par le chef qui venait de les visiter et de se rendre compte du résultat de leurs efforts, est un précieux témoignage de l'intelligence et du dévouement avec lequel les fonctionnaires ne cessent de travailler, sur la côte d'Afrique, à la grandeur morale et à la prospérité matérielle de toutes les terres sur lesquelles flotte le drapeau français.

À l'issue de cette courte réception, M. Milliès-Lacroix, accompagné de tous les hauts fonctionnaires, gagnait le môle, tandis que les troupes, échelonnées sur son passage, rendaient les honneurs et qu'une foule considérable acclamait une dernière fois le. représentant du gouvernement de la République.

Les derniers saluts échangés, les *Almadies* s'éloignaient rapidement du môle, et quelques minutes après, le ministre était à bord de l'*Amazone*, ainsi que MM. Bordeaux et Despax. La visite du ministre des Colonies à nos possessions de l'Afrique occidentale était achevée. En trente-deux jours à peine, M. Milliès-Lacroix, ne reculant devant aucune fatigue physique, avait parcouru toute la côte de l'Ouest africain, accomplissant scrupuleusement le programme qu'il s'était tracé. Il s'était abondamment documenté sur tous les problèmes qu'il aura désormais à résoudre, et n'avait rien laissé de côté de ce qui intéresse la prospérité de cette importante partie de notre empire colonial. Questions commerciales et agricoles, travaux publics, politique indigène, finances, organisation de la défense militaire, il avait tout examiné en détail, avait consulté les personnes les plus autorisées et pris note de tous les besoins et de tous les désirs.

Autant un voyage d'apparat aurait été coûteux et inutile, autant l'excursion simple et pratique accomplie par M. Milliès-Lacroix sera féconde en bons résultats. Homme d'affaires, il a effectué une tournée d'affaires. Pour lui, les ministres doivent gérer leur département en *businessmen*. Il serait à souhaiter que tous nos hommes politiques eussent cette conception de la chose publique!

* *

Après un nouvel arrêt à Lisbonne dont la Société de Géographie, une des plus anciennes et des plus puissantes du monde entier, avait organisé une brillante réception en son honneur, M. Milliès-Lacroix arrivait le 29 mai à Bordeaux. Un grand dîner lui fut offert par la chambre de commerce, auquel assistaient MM. Duréault, préfet de la Gironde ; Ballande, député ; Roume, ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale, et un grand nombre de notabilités du monde commercial.

- M. Besse, président de la chambre de commerce, exprima à M. Milliès-Lacroix la reconnaissance du commerce colonial tout entier pour le long voyage d'études économiques qu'il venait d'accomplir. Le ministre des Colonies avait entendu, pendant son séjour en Afrique, les vœux des négociants installés aux colonies ; M. Besse lui donna l'avis de ceux de la métropole, qui ne sont d'ailleurs pas en contradiction avec les premiers.
- « L'enquête générale poursuivie actuellement dans nos colonies pour la révision du tarif douanier, dit-il, est un sujet de graves préoccupations pour tous ceux qui ont des intérêts en Afrique occidentale. Ils disent que la substitution de notre tarif général au régime spécial qui a fait la prospérité de ces pays jetterait dans leur situation économique actuelle un bouleversement désastreux.
- « Des tarifs douaniers imprudents détourneraient le courant commercial de nos colonies au profit des possessions étrangères dans lesquelles elles sont enchevêtrées ; mais il est certain que les mêmes lois ne sont pas applicables à toutes les colonies ; à chacune il faut un régime spécial. Il faut que nos colonies soient protégées contre l'introduction frauduleuse facilitée par des tarifs exagérés »
- M. Milliès-Lacroix répondit en donnant ses premières impressions sur le voyage qu'il venait d'accomplir :
- « Rien ne pouvait m'être plus agréable, au retour de mon voyage à la Côte occidentale d'Afrique, dit-il, que d'être reçu par vous. Vous êtes les premiers pionniers de la colonisation dans l'Afrique occidentale ; vous êtes aujourd'hui aussi les premiers protagonistes économiques dans ces mêmes colonies.

J'ai voulu voir dans mon voyage ; j'ai voulu entendre, afin d'être mieux prêt à prendre les décisions nécessaires. J'ai voulu jeter là-bas l'oeil de l'administrateur. J'ai voulu voir ce qu'il faut être, ce que nous devons être. Les enseignements, que j'ai trouvés dans ces pays me permettent de dire que les solutions attendues pourront être apportées.

J'ai voulu rapporter cette précision que les fonctionnaires sont et doivent être les collaborateurs des négociants. Je rends hommage au dévouement de nos administrateurs, aux sacrifices qu'ils nous consentent, à l'abnégation de leurs femmes qui ont le courage de les accompagner, je rends hommage à nos colons.

Enfin, j'ai été émerveillé de la puissance productive, de la puissance de consommation des colonies que j'ai visitées ; malheureusement, j'ai eu le regret d'avoir vu le commerce français représenté dans une proportion insuffisante ; mais, j'en suis persuadé, notre prépondérance s'affermira d'une façon définitive dans cette France coloniale d'Afrique.

Vous pourrez compter que je serai toujours le vrai défenseur des colonies françaises. »

Il faut féliciter sans réserves M. Milliès-Lacroix du titre de « défenseur des colonies » qu'il s'est attribué et qui, nous en sommes convaincus, ne sera pas un vain mot. Si paradoxal que cela paraisse, nos colonies ont, en effet, besoin d'être défendues dans les conseils du gouvernement et aussi au sein du parti auquel appartient M. Milliès-Lacroix où elles comptent encore trop d'adversaires.

M. Milliès-Lacroix en voyage. (Les Annales coloniales, 14 mai 1908)

Du Cri de Paris:

« Nous recevons jour par jour des nouvelles du voyage de circumnavigation de M. Milliès-Lacroix.

Il a commencé, on le sait, sa route par une visite au Portugal.

Ce qui le frappa surtout, ce fut l'exiguïté de ce royaume.

« Comment, dit-il en confidence à M. Bordeaux, qui l'accompagne, un si petit pays peut-il produire toutes les huîtres qui portent son nom ? »

u moment où, dans la rade, M. Milliès-Lacroix s'embarquait sur le navire qui devait le conduire à Dakar, quelqu'un de sa suite crut devoir lui dire :

« C'est d'ici que partit Vasco de Gama pour aller doubler le cap de Bonne-Espérance.

« Je le sais, dit majestueusement M. Milliès-Lacroix : j'ai vu jouer l'*Africaine* à l'Opéra. »

DERNIÈRES NOUVELLES

INFORMATIONS

Le retour de M. Milliès-Lacroix (*La Liberté*, 30 mai 1908)

M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, venant de Bordeaux, arrivera à Paris demain matin.

M. Bordeaux, directeur du cabinet et du personnel, que le voyage aux colonies africaines a beaucoup éprouvé, rentrera à Paris dès ce soir, accompagné d'un médecin.

Son. état de santé ne lui a pas permis, d'ailleurs, de prendre part à la dernière partie du voyage ministériel.

LE RETOUR DE M. MILLIÉS-LACROIX

Les impressions du ministre des colonies (*L'Écho de Paris*, 30 mai 1908)

(De notre correspondant particulier)

Hendaye, 29 mai.

Saint-Sébastien, 9 heures du matin. — Sur le quai de la gare, en compagnie de plusieurs de mes confrères, j'attends l'arrivée du Sud-Express où se trouve le ministre des colonies. Dix heures. Le train entre en gare. Aussitôt je monte dans la voiture de Lisbonne où, personne n'étant là pour faire les présentations, je me présente moimême. Très affablement M. Milliès-Lacroix, que ce long voyage ne paraît pas avoir fatigué, m'invite à prendre place auprès de lui.

Naturellement, me dit le ministre, vous désirez connaître mes impressions de voyage. Je commencerai par rendre hommage à notre gouverneur général d'Afrique occidentale dont j'ai pu constater la popularité, l'autorité et la considération dont il jouit tant auprès des fonctionnaires que des industriels, des colons et de la population noire du Soudan particulièrement. Le choix du gouvernement ne pouvait être plus heureux.

Nous avons là un homme qui connaît admirablement les choses et les hommes d'Afrique ; son influence morale est considérable. Je dois rendre aussi hommage à tous nos fonctionnaires coloniaux sans distinction, pour leur zèle, leur dévouement et leur abnégation.

Ma visite les a réconfortés, en même temps que ma présence a encouragé les populations indigènes qui m'appelaient le chef des blancs.

Au Sénégal, j'ai pu constater combien cette colonie est fertile, et combien les noirs, sous l'impulsion de l'administration et des colons, mettent avec intelligence, en valeur, les terrains à eux concédés.

Au Soudan, dès que la ligne du chemin de fer sera terminée, il y aura un rendement considérable.

Malgré la crise que vient de subir le caoutchouc, les réserves sont si importantes que le pays n'en a nullement souffert.

J'ai visité la Guinée jusqu'au 305e kilomètre ; j'ai tenu à voir la voie ferrée en construction depuis le col Mammoutd jusqu'à 50 kilomètres en avant. Le pays traversé paraît désert ; cependant il possède de vastes ressources pour l'élevage.

Depuis que nous occupons le pays, nous en avons assuré la pacification et avons mis fin aux abus de la traite des noirs et aux guerres intestines des indigènes.

Le pays est tranquille ; les naturels du pays travaillent avec ardeur ; certains espèrent pouvoir jouir du fruit de leurs travaux.

J'ai pu apprécier au Dahomey, la grande fertilité du sol et l'ardeur au travail des indigènes ainsi que leurs aptitudes commerciales. Dans certaines régions traversées par le chemin de fer, les terrains ont l'aspect de vastes jardins, tant les cultures sont intelligemment faites.

Les populations de la Côte-d'Ivoire ne sont pas encore arrivées au même degré de civilisation, mais la voie ferrée en construction sera, en même temps qu'un moyen de pénétration économique, un instrument de civilisation qui permettra l'exploitation des richesses considérables que recèle la forêt.

Que pensez-vous, monsieur le ministre, de l'industrie minière ?

Mais M. Milliès-Lacroix élude la réponse, se retranchant derrière la nécessité de ne pas donner lieu par des explications indiscrètes à des spéculations financières.

— D'une manière générale, conclut le ministre, je dois rendre hommage à la puissante organisation de la plupart des factoreries, des maisons de commerce installées dans chacune de nos colonies et que j'ai visitées l'une après l'autre.

J'ai rempli plus que le programme qui m'avait été assigné. Mon voyage aura certainement porté ses fruits.

Je rapporte des renseignements documentaires pris sur le vif qui seront d'une grande utilité pour le ministère des colonies. »

Le Sud-Express entre à 10 h. 48 en gare de Hendaye, et je prends congé du ministre après l'avoir remercié de son aimable accueil.

RETOUR D'AFRIQUE

M. Milliès-Lacroix nous dit ce qu'il a vu et ce qu'il va faire (Le Journal, 31 mai 1908)

Sans perdre une minute de repos, M. Milliès-Lacroix, hier matin, dès son arrivée au Pavillon de Flore, s'est installé dans son bureau de travail et, comme s'il n'avait jamais quitté Paris, a repris ses occupations habituelles, se mettant rapidement au courant de événements survenus pendant son absence.

C'est entre une audience accordée à M. Merlin, commissaire général du Congo, et quelques minutes accordées à M. Vasselle, directeur au ministère des colonies, que j'ai obtenu du ministre un instant d'entretien.

Il ne s'agissait pas, pour moi, de demander à M. Milliès-Lacroix s'il avait eu très chaud à. la Côte-d'Ivoire ; je désirais savoir de lui quelle impression générale il rapportait

de sa visite dans notre grande colonie d'Afrique. Le ministre m'a répondu qu'il avait vu avec satisfaction que notre Afrique occidentale était en pleine prospérité et que les colonies qui la composent sont destinées à accroître dans de grandes proportions la richesse nationale.

— J'ai visité, m'a-t-il dit, tous les commerçants, voulant montrer que c'est à eux que doit aller notre sollicitude.

Les fonctionnaires doivent avoir avec les colons les meilleurs rapports ; ils doivent faciliter dans la mesure du possible leur œuvre ; car ce sont les colons qui rendent une colonie prospère, n'est-ce pas ? Et une colonie sans colons, serait une pauvre colonie.

J'ai vu avec plaisir que M. Ponty, à cet égard, partageait mes idées, et qu'il n'avait jamais négligé, au cours de ses tournées, de voir les colons, de s'intéresser à leurs travaux, de leur donner des conseils, au sujet de ce qu'ils peuvent rendre aux indigènes et des plantations qu'il peuvent effectuer. »

Le ministre me dit encore qu'il a admiré les travaux accomplis dans ces pays, hier encore vierges de toute civilisation ; qu'il a constaté avec joie les efforts des hygiénistes pour assainir villes et villages, et qu'il a vu avec satisfaction, que les indigènes s'accommodent parfaitement de notre occupation, heureux de profiter de notre administration et de notre justice.

— Il y a, certes, m'a-t-il dit, beaucoup de choses à faire dans chacun des ordres d'idées que nous venons d'effleurer ; mais j'ai pris des notes, et ce qui n'est pas fait encore sera fait.

J'ai parié, après cela, au ministre, des difficultés que nos fonctionnaires éprouvent, en Afrique occidentale, par suite du petit nombre d'habitations européennes édifiées.

- Oui, me dit-il, j'ai vu, notamment, qu'à Dakar il y a une crise du logement ; les loyers sont chers et les maisons sont peu nombreuses ; mais M. Ponty va remédier à cet état de choses ; déjà, l'on construit un peu de toutes parts, et Dakar, ville admirablement tracée, deviendra rapidement une cité superbe, dans laquelle chacun trouvera à se loger convenablement.
- Et la Mauritanie ? ai-je dit, qu'en pensez-vous ? Vous avez su ce qui s'y était passé ?
- Oui, et nous avons pris des mesures pour pacifier cette région. D'abord, des soldats sont partis pour rétablir l'ordre ; ensuite, nos agents et nos amis indigènes vont s'efforcer de nous amener pacifiquement des soumissions ; à cet égard, les paroles prononcées devant moi par le cheik Sidia, de Boutilimit, qui nous est dévoué, auront un retentissement considérable ; elles seront répandues de toutes parts, et comme le cheik Sidia est vénéré là-bas, je ne doute pas que la diffusion de ses paroles nous soit favorable.
- Ne pense-t-on pas à occuper l'Adrar, pour obtenir la pacification définitive de la Mauritanie ?

Le ministre sourit :

—Oui, on y pense. Nous en avons parlé. Mais il faudra agir avec habileté, surtout à cause des événements du Maroc. En attendant, nos convois devront traverser les pays mauritaniens avec prudence ; c'est l'imprévoyance de nos soldats qui a causé la dernière surprise. On ne saurait être trop prudent, en ces régions.

Le ministre s'est tu un instant ; il pense probablement qu'il ne saurait être, lui aussi, trop prudent en ses réponses à mes questions. Lui ayant parlé du passé, j'aborde maintenant l'avenir :

- Vous allez nommer un gouverneur général de l'Indo-Chine ?...
- Oui... Nous allons examiner les candidatures.
- Vous allez vous occuper de la création de l'Agence générale des colonies ?
- Certes... Et mon voyage en Afrique m'a donné, sur ce point, des idées nouvelles.
- Vous allez vous occuper du Congo?...

- M. Merlin est à Paris pour m'entretenir de la question, toujours pendante, de l'emprunt.

 - Vous allez reformer le conseil supérieur des colonies ?
 Ah diable !. Qui donc vous a dit cela ?.... Mais vous savez donc tout !...

Et c'est sur ces mots que se termina l'entretien que, si aimablement, M. Milliès-Lacroix avait bien voulu m'accorder.

Fernand Hauser.

RELATION DU VOYAGE DU MINISTRE DES COLONIES EN AFRIQUE OCCIDENTALE

par Georges Bordeaux et Raphaël Milliès-Lacroix

LE PORTUGAL

12 avril, Portugal. — En gare de Coimbre un piquet d'honneur est rangé sur le quai. Le gouverneur de la province, suivi de son fils chef de la police vient souhaiter au Ministre la bienvenue. Il a été informé de son passage par le gouvernement portugais, et doit l'escorter jusqu'à la limite de sa province. Cette visite est comme un présage de l'excellent accueil qui attend M. Milliès-Lacroix à Lisbonne. Le Gouverneur dit au Ministre quelle est l'affection que le peuple portugais porte à la France.

Lisbonne. — Là, réception tout à fait inattendue. Le train entre en gare. On entend la *Marseillaise* et l'hymne royal, La troupe est rangée, musique en tête. Elle présente les armes. Sur le quai attendent le ministre des Affaires étrangères du Portugal et le ministre plénipotentiaire français, M. Saint-René Taillandier. Tous deux souhaitent à M. Milliès-Lacroix la bienvenue. Le premier au nom du gouvernement portugais.

Avec eux sont venus les principaux représentants de la colonie française à Lisbonne. Le Ministre descend à l'Avenida Palace, où il converse longuement avec M. Saint-René Taillandier.

13 avril. — Nouvelle conversation entre la Ministre des Colonies et le Ministre plénipotentiaire de France. Puis MM. Milliès-Lacroix, Saint René Taillandier et Bordeaux quittent en voiture l'hôtel pour visiter les œuvres françaises : l'Asile de la Société de bienfaisance qui comprend l'hôpital, l'asile pour les vieillards ; les petites écoles pour garçons et filles.

L'asile et l'hôpital sont exclusivement destinés à recevoir les Français malades ou sans ressources. Les petites écoles reçoivent principalement des enfants de nationalité portugaise que l'on instruit dans l'usage de la langue française. Elles sont complétées par un ouvroir où les jeunes filles apprennent la couture et le repassage. Enfin, la Société de Bienfaisance comprend des associations de dames charitables qui visitent et secourent les pauvres et s'assemblent pour confectionner des vêtements destinés aux malheureux.

Le Ministre visite ensuite les écoles françaises.

Ces écoles, d'institution très récentes, ont été créées par un comité de français sous le haut patronage du Ministre plénipotentiaire de France et sous la direction de M. Leproux, directeur des chemins de fer royaux portugais. Les écoles comprennent une classe pour les garçons et une classe pour les filles et ont à leur tête M. et madame Duprat, instituteurs, qui ont déjà enseigné dans les mêmes conditions en Espagne. L'établissement est installé dams la maison qu'habitait l'ancien président du Conseil Franco.

De là, visite à la société de géographie, institution de caractère national. Le président en est l'amiral Ferrero d'Amaral, président du Conseil.

La Société s'intéresse presque exclusivement au développement économique des colonies portugaises. Installation magnifique. La grande salle des conférences peut contenir trois ou quatre mille personnes. Aux murs sont exposées des collections de produits coloniaux rangés dans un ordre et avec une méthode admirable. Cette société

joue à Lisbonne, mais d'une façon complète, le rôle auquel est destiné en France l'Office colonial.

Les membres de cette société forment en même temps un club dont font partie tous ceux qui s'intéressent aux colonies. La bibliothèque reçoit les revues coloniales de tous les pays. Les revues françaises y occupent une grande place. Cette société de géographie est présentement dirigée par M. le colonel comte du Bocage, vice-président.

Au sortir de cette visite, le Ministre a déposé sa carte chez les différents membres du Gouvernement.

À midi, déjeuner à la légation de France où le Ministre se rencontre avec M. l'amiral Ferrero d'Amoral, président du Conseil, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Marine et des Colonies, le colonel du Bocage et le secrétaire général de la société de géographie.

Toasts de MM. Saint René Taillandier, le Ministre des Affaires étrangères du Portugal, Milliès-Lacroix et le Président du Conseil.

À trois heures, le Ministre se rend au Palais Royal où il est successivement présenté au Roi et à la reine Amélie par le Ministre des Affaires étrangères et par M. Saint René Taillandier.

Le Roi et la Reine ont entretenu le Ministre en particulier. Le Roi s'exprime très purement en français,

Grand, figure ouverte, intelligente.

Comme le Ministre le remercie de la réception qui lui a été faite, le Roi répond que son gouvernement a tenu à témoigner au représentant du gouvernement français les sentiments d'amitié, de sympathie que la nation portugaise ressent pour la nation française.

Quant à lui, il ne saurait être trop reconnaissant envers la France, envers le Président de la République envers le gouvernement français pour les témoignages dont il a été entouré après les tragiques évènements qui l'ont appelé sur le trône. Il tient à ce que le Ministre des Colonies rapporte au gouvernement français l'expression de ses sentiments et l'assurance que le Portugal cherchera tous les moyens de resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux peuples. Le gouvernement s'efforcera de développer les relations commerciales entre eux. Puis le Roi interroge le Ministre sur son voyage d'études et ses intentions. Il dit aussi la grande affinité intellectuelle qui existe entre les deux peuples. La langue française est de toutes les langues étrangères celle qui est la plus en honneur au Portugal. Il y a là un état de choses dont on pourrait tirer un grand parti lié par le sang de la race française, le Roi aura à honneur de maintenir et de développer cet état d'esprit profitable aux deux nations. Le Roi Manuel charge enfin le Ministre des Colonies de ses sentiments de gratitude envers le Président de la République et le prie de rapporter au Gouvernement français les paroles qu'il vient de prononcer.

La Reine, dans ses vêtements de deuil, accueille le Ministre avec une très grande grâce et une très grande bienveillance.

« Je reçois en vous, dit-elle, le Ministre représentant d'une nation amie et un compatriote. Je n'oublie pas que je suis née française.

Comme le Roi, elle tient à rappeler quelles sympathies lui sont venues de France aux jours cruels qu'elle a récemment vécus. Elle se rappelle qu'il y a environ trois ans, reçue à l'Élysée par M. le président Loubet, elle se trouva assise entre celui-ci et M. Fallières, alors président du Sénat, dont elle loue l'affabilité.

Elle s'étend longuement sur les circonstances dans lesquelles le roi Carlos et son fils aîné ont péri sous les balles des conjurés à ses cotés. La Reine s'intéresse au mobile du voyage du Ministre.

Avant de prendre congé, elle le charge de répéter au Président Fallières combien elle fut touchée des témoignages qui lui sont venus de toutes les classes de la société de son pays d'origine.

Elle parle avec affection du Président Loubet.

4 heures. — Le Ministre se rend au Grand Palais où la reine mère Maria Pia, trop souffrante, ne peut le recevoir. Il s'inscrit.

5 heures. — Le Ministre s'embarque sur l'*Amazone*. Trois compagnies de marins portugais rendent les honneurs : *Marseillaise* et hymne national royal. Il est salué par le Ministre des Affaires étrangères. La colonie française et M. Saint René Taillandier accompagnent M. Milliès-Lacroix sur le paquebot jusqu'à sa cabine.

Le voyage Lisbonne à Dakar est sans incident.

Belle mer. Le Ministre est l'objet d'égards particuliers de la part du capitaine du paquebot, des officiers de l'armée coloniale qui rejoignent l'A.O.F.(Afrique Occidentale Française) ou le Congo. Bordeaux a le mal de mer.

LE SÉNÉGAL

18 avril. — L'Amazone entre en rade de Dakar vers 2 h ½ du matin. Vers 6 h ½, M. You, administrateur adjoint, secrétaire particulier de M. Merlaud-Ponty vient annoncer au Ministre que le Gouverneur général viendra le prendre de façon à ce que le débarquement ait lieu à 7 h ½.

À 7 heures arrivée de M. Merlaud-Ponty avec son état major, M. Clauzel gouverneur, le Commandant en chef de la Marine et de l'arsenal, capitaine de frégate Crova, Lejeune, chef de cabinet, directeur du personnel, le Gouverneur général souhaite la bienvenue au Ministre.

À 7 1/4, M. Millies-Lacroix quitte l'*Amazone*.

Le *Chasseloup-Laubat*, ancré dans la rade, rend les honneurs ainsi que le *Goéland*, hors de vue. Les navires et les bâtiments des quais ont hissé leurs pavois.

À 7 ½, le Ministre débarque au môle, au milieu d'une grande assistance. La musique militaire joue la *Marseillaise*. Le Ministre pénètre dans les bâtiments du port aménagés, ornés et pavoisés par la municipalité. M. le maire de Dakar l'y reçoit et, à son tour, lui souhaite la bienvenue sur la terre d'Afrique. Il remercie le Gouvernement de la sollicitude qu'il a prise en déléguant M. Milliès-Lacroix en Afrique Occidentale Française. Il assure le Ministre de son dévouement à la République. Le Ministre et les personnalités du cortège montent alors en voiture et gagnent le palais du Gouverneur général par les boulevards. La foule est considérable. De chaque côté des avenues, la troupe, tirailleurs sénégalais et soldats de l'Infanterie coloniale, présentent les armes. L'escorte d'honneur est formée de tirailleurs sénégalais à cheval.

Européens et Européennes se pressent aux balcons des maisons privées et des édifices publics. Les noirs s'entassent au bord des boulevards ou suivent le cortège.

Les tam-tams retentissent partout jusqu'à l'arrivée au Palais.

Là, à 8 ½, réceptions officielles.

À 11 h ½ déjeuner intime à l'issue duquel le Ministre annonce que MM. Clauzel et Angoulvant, gouverneurs, et Van Volhenoven, secrétaire général, sont élevés de classe et que M. Lejeune chef du cabinet du Gouverneur général, est nommé secrétaire général des colonies.

Après le déjeuner, le Ministre a donné guelques audiences, de 2 h ½ à 3 h ½.

À 1 heure ½, départ pour l'hôpital. L'hôpital de Dakar est situé sur le point culminant du cap Manuel, à un kilomètre du rivage. C'est le point culminant de la ville. Il est composé de locaux séparés les uns des autres par un jardin où poussent de beaux arbres.

Les malades indigènes sont soignés d'une part, les Européens de l'autre.

La plupart de ceux-ci appartiennent à l'armée coloniale. Parmi eux, le Ministre a visité un marin anglais laissé par un paquebot. Du côté des noirs, on constate une forte majorité de cas de pneumonie et de phtisie. Les infirmiers sont en grande partie indigènes. Deux infirmières blanches soignent, dans un pavillon spécial, les femmes. Le

personnel dirigeant appartient au corps militaire. De l'hôpital on aperçoit, vers le Cap Manuel, à plusieurs centaines de mètres, le lazaret destiné aux voyageurs atteints de maladies contagieuses et débarqués par les navires.

Dans une position intermédiaire, des locaux d'isolement sont prêts pour les cas de fièvre jaune qui viendraient à se produire.

De l'hôpital, le Ministre se rend au port de Dakar et visite les bassins de radoub. Une cale sèche est en voie d'achèvement. Elle mesure 200 m de long et 12 m de profondeur. Il reste à effectuer quelques travaux de canalisation pour vider le bassin en un temps de 3 h $\frac{1}{2}$.

De tous côtés règne une grande activité qui explique comment Dakar, faible agglomération, il y a quelques années, a pu devenir la ville considérable d'aujourd'hui.

Le Ministre monte ensuite dans la vedette du Gouvernement général.

Il parcourt ainsi le port de guerre et le port commercial. Au passage, les équipages du *Chasseloup-Laubat* et du *Goéland* rendent les honneurs. Deux grandes jetées protègent l'entrée du port de Dakar au creusement duquel travaillent deux dragues. Une troisième jetée est amorcée pour être construite au besoin.

Au milieu de la baie, Gorée apparaît. L'île est défendue à l'avant par des falaises fortifiées et à l'arrière par un fort rond en béton armé.

La défense se complète des batteries du Cap Manuel, par le fort des Mamelles et par deux ou trois autres forts qui regardent les différents côtés de la presqu'île.

Au débarqué à 6 heures, M. Milliès-Lacroix est reçu sur le quai par M. Galtié, directeur du port de commerce.

Retour en voiture par les boulevards jusqu'au Gouvernement général. Sur le parcours, la foule redouble d'enthousiasme. En face de la porte du Palais, les indigènes ont organisé un vaste tam-tam dont la musique continue longtemps après que le Ministre est rentré.

Le soir, à 7 h ½, grand dîner officiel. Y assistent le Ministre et ses collaborateurs, le Gouverneur général, et son cabinet, M. Carpot, député du Sénégal, le Maire de Dakar et les chefs de service ainsi que les gouverneurs Clauzel et Angoulvant et leurs officiers d'ordonnance. Toast du Gouverneur général qui remercie le Ministre de sa venue et retrace l'historique de la Colonie jusqu'au départ de M. Roume. Il dit combien il a eu à cœur de continuer de toutes ses forces l'œuvre magnifique commencée par ses prédécesseurs. Réponse du Ministre qui dit combien M. le président Fallières l'a approuvé de faire ce voyage. Il apporte à tous, indigènes, colons, soldats et fonctionnaires, l'assurance que le Gouvernement de la République tient à leur témoigner toute sa bienveillance et toute sa sympathie. Il s'associe à l'hommage que M. Merlaud-Ponty a adressé aux gouverneurs généraux Faidherbe, Ballay, et Roume. Il est convaincu que le nouveau Gouverneur général sera leur digne continuateur.

Le Ministre termine en buvant à la colonie de l'Afrique Occidentale Française. Toast de M. Carpot, député, qui, à son tour, remercie le Ministre de sa visite et qui forme le vœu que l'entente politique continue à régner au Sénégal.

19 avril. — À 7 heures du matin, le cortège officiel se forme et se dirige vers le front de terre et de Hann. Il gagne le rivage par une route bordée de cultures maraîchères jusqu'à quelques centaines de mètres du littoral où apparaissent les dunes. La plaine est parsemée de baobabs. À quelque distance apparaît le jardin d'agriculture de Hann. Le Ministre, conduit par M. Yves Henry, inspecteur de l'agriculture le parcourt, se faisant expliquer en détail toutes les plantations, toutes les tentatives faites. Il examine avec soin les laboratoires.

Puis il se dirige vers le fort de la défense de Dakar. M. le colonel Gosselin lui explique le système de la défense sur ce point et le but de ce fort, destiné surtout à repousser une diversion avec l'ennemi, l'attaque principale devant se produire vers Gorée. M. Milliès-Lacroix se fait longuement expliquer le mécanisme et l'importance des pièces

qui composent l'armement du fort. Même visite au fort des Mamelles situé plus en avant et qui défend l'extrémité de la presqu'île. L'armement de ces forts, insuffisant pour repousser l'attaque d'une flotte, à longue portée, serait surtout efficace contre une tentative de débarquement. La visite des forts ayant retardé l'horaire, le cortège ne fait que traverser les casernements de l'infanterie coloniale et ceux des tirailleurs sénégalais. Ceux-ci sont logés dans des cases confortables où ils vivent avec leurs familles. Les réservistes campent, à quelque distance, sous de petites tentes.

Sur le passage, la population indigène quitte les villages en criant sa joie et son enthousiasme et en applaudissant le Ministre.

Retour au gouvernement général en passant devant les fondations du futur hôpital indigène.

19 avril après midi. — Jusqu'à trois à trois heures, réceptions et audiences au gouvernement général.

À trois heures, M. Milliès-Lacroix arrive sur l'emplacement du futur marché couvert où a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de ce marché.

Le Maire de Dakar prononce un discours dans lequel il remercie de nouveau le Ministre des Colonies et lui explique les progrès réalisés depuis quelques années dans cette ville, les plans projetés et toute l'œuvre accomplie ou à accomplir. Le Ministre répond en félicitant la municipalité de Dakar, en louant les qualités nécessaires aux administrateurs municipaux et en louant la ville d'avoir réalisé de si grands progrès par ses propres ressources. Il l'assure de la sympathie du Gouvernement de la République. Le cortège se dirige ensuite à pied vers la mairie où un vin d'honneur est offert à M. Milliès-Lacroix. Puis le Ministre va visiter le dispensaire municipal où des médecins civils donnent chaque jour des consultations gratuites aux indigènes. Après une courte promenade sur le boulevard national examen rapide des nouveaux locaux de la douane gui réalisent tout le confort colonial actuel.

À 6 heures, retour au palais du Gouverneur général.

20 avril. — Le train officiel mis à la disposition du Ministre par la Société Dakar–Saint-Louis a quitté cette première ville à 7 heures du matin. Il est orné de drapeaux et de palmes vertes. Les fonctionnaires se sont tous rendus à la gare. La foule indigène est toujours très nombreuse et très enthousiaste. La ligne du chemin de fer contourne d'abord la baie avant d'entrer dans la brousse. Le paysage se compose d'une grande plaine aux herbes brûlées, aux buissons desséchés au dessus desquels montent un grand nombre d'arbres verts. Pourtant, pendant la première partie du trajet, l'arbre principal est le baobab entièrement dépouillé. En s'éloignant de Dakar, on constate cependant l'apparition des premières feuilles des baobabs. Après Tivaouane, la plaine se couvre des rôniers, sorte de cocotiers qui donne le chou palmiste.

Le train ne s'arrête qu'aux gares principales où la population européenne est présentée, à chaque fois, au Ministre. Mais, de toute part, les indigènes sont accourus et saluent au passage en exprimant leur joie. Le Ministre se tient sur une petite plate forme à l'arrière du train.

À partir de Thiès, longtemps avant la traversée des villages et longtemps après les indigènes escortent le train, lançant leurs petits chevaux rapides à toute vitesse sur les routes ou dans la brousse, tirant des coups de feu en l'air, faisant tournoyer leurs fusils au dessus de leur tète. Tous les chefs ont tenu à honneur d'accompagner ainsi le Ministre avec leurs hommes. Ils ne cessent leur course que lorsque leurs chevaux arrêtés par le sable ne peuvent plus suivre la marche du train. Il en est ainsi jusqu'à Saint-Louis où le train s'avance jusqu'à la future gare. Une foule enthousiaste d'indigènes suit le Ministre en l'acclamant. Il est 6 heures du soir.

À l'arrivée, M. Desunet [Descemet], maire de Saint-Louis, souhaite la bienvenue à M. Milliès-Lacroix et le prie ainsi que M. Detras [de Traz], administrateur délégué de la

Société du Dakar-Saint-Louis, de bien vouloir procéder à la pose de la première pierre de la nouvelle gare.

L'affluence est considérable et l'accueil des plus chaleureux. On se rend ensuite au Gouvernement où doit loger le Ministre.

21 avril. — La matinée était consacrée aux réceptions officielles mais celles-ci s'étant terminées d'assez bonne heure, le Ministre a pu sortir accompagné du Gouverneur général et de M. Van Vollenhoven, gouverneur intérimaire du Sénégal. Il a fait en ville un tour de promenade, rendant au passage visite aux commerçants notoires de Saint Louis, entrant dans leurs magasins et s'intéressant à leurs transactions.

Dans l'après midi, le Ministre s'est dirigé vers le quai Roume pour y examiner les travaux

Le directeur des chantiers lui a longuement expliqué le but poursuivi et a fait fonctionner sous ses yeux la puissante machine à vapeur qui sert à enfoncer dans le fleuve des piquets de 17 mètres de longueur. Le Ministre a assisté à l'enfoncement d'un de ces piquets.

De là le cortège s'est rendu à pied à quelques centaines de mètres de là, sur le ponton d'où le Ministre, entouré de la municipalité de Dakar et des membres du Conseil général, devait assister aux régates indigènes. Sur la même estrade prennent place les familles les plus en vue de Saint Louis. Beaucoup de dames et de jeunes filles en toilettes claires. Alors commencent les courses de pirogues. Ces embarcations affectent la forme de péniches sur le bord desquelles deux rangées de rameurs se tiennent debout et rament verticalement. Une de ces joutes est la course naufrage.

Les concurrents, parvenus à un certain point du parcours, doivent faire chavirer leur pirogue, la redresser, la vider de l'eau qu'elle contient, remonter et achever le parcours. Généralement, dans la hâte de la reprise, le patron abandonne une partie de ses hommes trop lents à rejoindre leur poste. Ceux-ci rejoignent le quai à la nage. Au sortir de ces réjouissances, le cortège s'est reformé et, toujours accompagné par l'escorte des spahis, il s'est dirigé vers l'hôtel de ville.

La réception officielle par les corps élus : conseil général de la colonie et municipalité. Discours de MM. le président de la chambre de commerce, le Maire de St Louis et le Président du conseil général. Le premier apporte les doléances des commerçants de la cité et attire l'attention du Ministre sur certaines questions importantes en indiquant la solution désirée par les habitants de Saint-Louis. Le Président du Conseil général et le Maire, après avoir remercié le Ministre d'être venu visiter nos colonies de la Côte Occidentale, lui rappellent le rôle des corps élus qu'ils ont l'honneur de présider et l'assurance de leur profond dévouement à la République. Le Ministre répond en les félicitant de la façon dont chacun s'acquitte de sa tâche et en les assurant de la plus grande sollicitude du Gouvernement.

À 7 heures, retour au Gouvernement. Grand dîner officiel. Discours remarquable de M.Van Vollenhoven sur l'histoire du Sénégal. Après le dîner réception ouverte

22 avril. — C'est sur le *Bani*, bâtiment à vapeur, mis à sa disposition par M. le directeur des Messageries fluviales, que le Ministre a pris place à 8 heures du matin pour se rendre à la barre du fleuve Sénégal.

Auparavant, toutefois, M. Milliès-Lacroix avait tenu à visiter le marché à l'heure où il bat son plein. Il a pu voir que Saint-Louis, produit à peu près tous les légumes de France. Une grande animation régnait. Dans les paniers des marchandes, les carottes, les salades les pomme de terre voisinaient avec les kolas. Les femmes mauresques poussaient continuellement un cri étrange. Le marché est séparé en deux parties. D'un côté marché aux poissons et à la viande, d'autre part, marché aux légumes.

À 8 h ½, embarquement sur le *Bani*.

En outre des personnes composant le cortège officiel ou appartenant aux corps élus, les notabilités de Saint-Louis avaient été invitées par le Gouverneur intérimaire à prendre place sur le bateau. Celui-ci s'avance bientôt par les passes qui l'obligent à de nombreux détours vers l'embouchure du fleuve. Les bancs de sable apparaissent nombreux.

Les rives du Sénégal sont nues avec pourtant, de loin en loin, quelques groupes de palmiers.

L'embouchure est située à une distance de 8 kilomètres de Saint-Louis. À deux kilomètres environ du littoral, un village apparaît sur la gauche, Les indigènes sont venus au bord de la rive avec leurs chameaux et leurs chevaux. Les uns tirent des coups de feu de réjouissance, les autres escortent le vapeur au galop de leurs chevaux.

Sur l'autre bord, en face, apparaît un monticule de sable encombré de piquets fichés en terre à côté les uns des autres, dans un grand désordre.

C'est le cimetière des noirs. Les morts n'y sont enterrés qu'à une profondeur de cinquante centimètres environ. Aussi les chacals, les hyènes, les oiseaux de proie le ravagent-ils et il arrive souvent que les raz de marée l'emportent.

M. Dou, directeur des travaux publics de l'Afrique Occidentale française, fait dans le salon du *Bani* une conférence sur la barre du fleuve. Il explique la nature du rivage sur ce point de la côte, le régime des dunes, l'apport constant de grains de sable et la formation d'un véritable courant de sable qui vient s'opposer au courant du fleuve Sénégal. Par le fait de cette dualité, la barre se déplace fréquemment.

Il s'agit de la fixer. On a pu remarquer à l'occasion de divers échouages de navires que, lorsque des épaves retenaient momentanément les sables, l'action des eaux ménageait à côté de ces épaves un chenal praticable d'environ trois mètres de profondeur. M. Dou explique ensuite le plan qu'il a conçu : construire une digue qui arrêtera et détournera le cours du sable vers les hauts fonds marins et, d'autre part, fixer le chenal qui ne manquera pas de se produire alors. Les ouvrages devront être appuyés de contreforts puissants pourvus d'un phare et de feux et placés de telle façon que le fleuve ne puisse être détourné et refoulé vers Saint-Louis.

La Compagnie avait fait préparer à bord du *Bani* un lunch. À midi, le bateau accostait au quai de Saint-Louis.

À 1 heure, départ pour Thiès. Le cortège, encadré des spahis, quitte le Gouvernement, traverse le grand pont de fer et arrive à la gare. Là, MM. Descemet, maire, Carpot, président du conseil général, le Président de la chambre de commerce, tous les fonctionnaires et la nombreuse colonie blanche sont venus saluer et remercier une dernière fois le Ministre.

Là, prennent congé de lui M. Clauzel, lieutenant gouverneur du Haut-Sénégal et Niger, et madame Clauzel qui, jusqu'à ce jour, l'avaient accompagné et qui doivent remonter vers Kayes le lendemain.

Au départ, les ovations de la population sont plus vives que jamais.

Retour à Thiès à travers le Kayor, M. Milliès-Lacroix y arrive vers 6 heures, l'affluence est considérable. Le Ministre est reçu par M. Dolizy ¹¹, administrateur de Thiès, et par la commission municipale.

On se rend à la résidence entourée de jolis jardins. En face, un grand tam-tam retentit. Un griot étrange couvert de grigris, casqué d'argent, danse la danse du lion.

Le Ministre se rend alors au camp du génie où un banquet est préparé. Banquet officiel, à la fin duquel M. Dolizy porte à la santé du Président de la République, puis remercie le Ministre d'être venu, l'assurant de l'excellente impression produite par son passage sur les populations indigènes.

Réponse du Ministre.

¹¹ Michel Dolisie (et non *Dolizy*)(Strasbourg, 1860-Orléans, 1923) : chevalier de la Légion d'honneur.

Après ce banquet, un tam-tam a été donné par les femmes et les jeunes filles indigènes de Thiès au Ministre qu'entouraient les femmes d'officiers et de fonctionnaires.

23 avril. — Le lendemain matin, le Ministre se rend aux chantiers de Khombol. Les officiers du génie, qui dirigent les travaux de la ligne Thiès-Kayes, ont fait élever un arc de triomphe entièrement construit en traverses de chemin de fer ornées de drapeaux. Au dessus, ils ont paré des couleurs nationales un grand moteur [?] aérien. Le capitaine Friry, directeur des travaux, conduit le Ministre à l'emplacement que doit occuper la gare et le prie d'en poser la première pierre. Cette cérémonie achevée, il conduit M. Milliès-Lacroix devant les travaux en voie d'exécution et l'amène devant un puits en construction dans le sable. Le travail continue devant le Ministre qui discute avec le capitaine Friry du nouveau procédé inventé par celui-ci et appliqué sous ses yeux.

Après la visite des chantiers, le train s'est dirigé vers la plaine où devait se dérouler une grande fantasia. Tous les chefs indigènes et leurs hommes étaient présents, encadrés par la compagnie montée des tirailleurs sénégalais. Plus de 3.000 cavaliers étaient venus pour honorer le grand *Borom* (le Ministre).

Le spectacle était admirable et d'une couleur inoubliable. Les premiers les cavaliers de Maniçamba (?), le grand chef du Kayor, ont chargé d'un bout de la plaine à l'autre, tirant des coups de feu en l'air, faisant tournoyer leurs fusils au dessus de leur tête.

Puis deux troupes ont galopé en sens inverse, la charge est devenue générale. La poussière et la fumée étaient intenses. À ce moment, un cheval, atteint d'un coup d'étrier au dessus de l'œil, est tombé mort entraînant son cavalier sous la charge. L'homme a été relevé évanoui mais sans autre mal.

La fantasia terminée, le train a repris sa marche vers Thiès à petite allure. Sur la droite de la voie ferrée, la foule des cavaliers devant qui allaient les chefs en manteaux verts et les grands chefs en manteaux rouges, précédés eux mêmes par trois jeunes adjoints des affaires indigènes, a suivi le train officiel, jetant sur cette plaine de brousse les plus belles couleurs et le plus agréable pittoresque. À son arrivée à Thiès, le Ministre a fait réunir sur la place les principaux chefs indigènes. Il les a remerciés et félicités de leur fidélité à la France et il leur a promis des cadeaux que le Gouverneur général leur distribuera.

À midi, nouveau banquet auquel assistent, en plus des personnalités officielles tous les officiers du Génie occupés à la ligne Thiès-Kayes. Discours de M. Merlaud-Ponty gouverneur général, sur l'utilité du chemin de fer de Thiès à Kayes et les mérites du corps du Génie. Réponse du Ministre qui félicite à son tour le corps du Génie et les remercie de leur dévouement, au nom de la République. Enfin, le capitaine Friry, dans une sorte de causerie, explique les conditions dans lesquelles s'effectuent les travaux du chemin de fer Thiès-Kayes, le but poursuivi et les résultats qu'on peut attendre de cette œuvre. Quelques instants après, le train s'ébranle aux acclamations de la foule et se dirige vers Rufisque où l'on arrive vers 7 heures. Le Maire, la municipalité et les notables indigènes reçoivent le Ministre. À la sortie de la gare, l'enthousiasme est indescriptible. Le Ministre ayant serré quelques mains, une formidable poussée se produit qui divise le cortège officiel.

Si Saint-Louis diffère de Dakar par son aspect de ville déjà constituée, Rufisque diffère de Saint-Louis par son activité fiévreuse et son travail commercial. Dès l'abord de la gare, on aperçoit des montagnes d'arachides entassées en plein air. On dirait des dunes de sable jaune. C'est là le produit d'exportation qui fait la fortune de la ville. De toutes parts, on n'aperçoit que des amoncellements de sacs d'arachides. Le Ministre se dirige par les rues droites, propres, toutes munies d'un petit rail Decauville vers les entrepôts d'arachides. La ville est sillonnée de petits wagonnets roulant sur ces rails, et servant à la fois à transporter la marchandise et les habitants.

Au sortir de ces entrepôts, M. Milliès-Lacroix parcourt les bâtiments immenses de la maison Morel [Maurel] frères où s'entassent des denrées de toutes sortes, exportation et importation.

Le commerce de Rufisque est presqu'en totalité dans les mains de grandes maisons bordelaises.

Les maisons sont belles et confortables.

Des familles entières de noirs en habitent plusieurs. Ils sont habillés à l'européenne et paraissent riches.

Les femmes du peuple avaient revêtu leurs plus beaux boubous, généralement en coton rayé et de couleurs voyantes. Elles étaient coiffées de mouchoirs de soie éclatants, parées de leurs plus beaux bijoux et leur joie se manifestait bruyamment. Il est certain que de toutes les villes traversées, Rufisque est celle qui a fait au Ministre des Colonies l'accueil le plus chaleureux.

Le cortège étant parvenu à la mairie, le Ministre pénètre dans une salle très vaste où, sur une grande table, est servi un vin d'honneur. Le Maire de Rufisque prononce un long discours dans lequel il apporte certaines doléances de sa ville vis-à-vis de Dakar et aussi vis-à-vis de la création de la ligne Thiès-Kayes.

Il remercie le Ministre d'avoir nommé au gouvernement général M. Merlaud-Ponty qui est si sympathique à tous et l'assure de l'attachement de Rufisque aux idées républicaines.

Le Ministre répond en rassurant M. le maire de Rufisque sur ses craintes. Il est heureux d'entendre que, partout où il passe, le choix qu'il a fait de M. Merlaud-Ponty est approuvé de tous. Il dit enfin que la ville de Rufisque peut compter sur lui et sur le Gouvernement de la République.

Le cortège escorté par un nombreux concours de population toujours aussi bruyante, heureuse et sympathique traverse le jardin public plein de beaux arbres et de belles fleurs et rejoint la gare.

Retour à Dakar où l'on arrive à 6 heures ½.

24 avril. — Le matin s'emploie à expédier le courrier de France. Pourtant, le Ministre sort, accompagné seulement de M. Lejeune, secrétaire général des colonies, et un moment de M. Bordeaux. Il visite les commerçants de la ville. Cette promenade produit dans tout Dakar le meilleur effet.

Après midi, départ pour le port. L'escorte est encadrée de l'artillerie coloniale à cheval. Sur le môle, les fonctionnaires saluent le Ministre et le Gouverneur général M. Carpot député, prend aussi congé d'eux. MM. Malan et Lejeune montent, eux aussi dans la vedette de la marine qui conduit le Ministre jusqu'au *Chasseloup-Laubat*.

Les marins et les officiers du *Chasseloup-Laubat* sont à leur poste. Dix sept coups de canon sont tirés. On sonne aux champs.

Le Ministre monte à bord, suivi du Gouverneur général de M. Bordeaux, du commandant Patey, de M. Dou, de MM. You et Despax.

Le Commandant présente les officiers et l'équipage.

Admirablement reçus sur le *Chasseloup-Laubat*. Le Capitaine m'a donné sa chambre et son salon ; nous sommes très bien installés, mais la trépidation du bateau et la chaleur fatiguent considérablement Bordeaux qui a eu plusieurs fois le mal de mer.

25 avril. — Le temps est beau et chaud. Pendant la journée, on aperçoit des bandes de nautiles sur les vagues. La mer est phosphorescente la nuit.

26 avril. — Chaleur très forte, jusqu'à 32°, moyenne 30,5°. L'eau de mer est à 27°. On remarque des bandes de poissons volants et quelques requins. La nuit, mer phosphorescente.

27 avril. — Temps couvert. Pluie. On aperçoit la côte de Libéria couverte de forts. À midi, le *Chasseloup-Laubat* s'approche à 2 milles de Monrovia capitale de la République du Libéria. Tornades. Mer plus forte. La nuit, phosphorescences.

28 avril. — Temps couvert. Tornades. On passe le cap des Palmes et longe la Côte-d'Ivoire. Le phare de Tabo (ou Béribi ?) salue. Deux navires dont un Freyssinet [Fraissinet], passent, ce dernier tout près et souhaitent bon voyage au Ministre.

LA CÔTE-D'IVOIRE

29 avril. — Arrivée à Port-Bouët 7 heures du matin.

Nous sommes reçus par le gouverneur Angoulvant qui vient au devant de nous dans la *Chasseloup-Laubat*, dans une pirogue montée par des crowmann [Kroumen]. Le *Chasseloup-Laubat* nous rend les honneurs ; nous descendons dans la pirogue, dans laquelle se trouve une sorte de balancelle où nous prenons place le Gouverneur général, Bordeaux, Angoulvant et moi ; Despax fera partie d'une autre embardée. Les noirs rament avec une pagaie dont les mouvements sont rythmés par un commandement chanté par un des leurs qui les conduit. Nous arrivons au pied du wharf. Grue à vapeur. Un palan descend, au bout duquel est un crochet qui happe les cordages et la balancelle et nous voilà enlevés par la grue à vapeur et déposés sur le wharf.

Lorsque tout le monde y est rendu, nous nous dirigeons vers un hangar où nous attendent les fonctionnaires et représentants du commerce de la Cote-d'Ivoire. Acclamations des indigènes peu nombreux à Port-Bouët, qui n'est pas habité. Conférence de M. l'inspecteur Dou sur les travaux de Port-Bouët et visite des travaux du port et de l'ouverture de la lagune projetés-(Le bourrelet qui sépare la mer du canal de la lagune n'a pas plus de quelques mètres de largeur). La visite est faite en hamac.

Après quoi, nous nous embarquons sur le bateau la *Suzette*, sur lequel nous faisons la traversée de la lagune en passant par Abidjean.

Nous sommes émerveillés de la végétation des rives de la lagune : palétuviers, forêts de palmiers, bananeraies, villages de pêcheurs en pirogue, un caïman, une, deux, trois aigrettes, un canard. Le lieutenant Poupard a oublié de porter le fusil.

Nous arrivons à Bingerville, qui est situé sur le flanc d'un coteau au milieu des palmiers, des fromagers, caïlcédrats, etc. Là, réception extraordinaire. Indigènes de toutes les régions. Chefs venus avec leurs femmes de Grand-Lahou, etc.

La côte est raide. Nous montons en filanzane ou en hamac, portés par des noirs. Sur la route, c'est effrayant d'entendre les cris enthousiastes, les tam-tam, les sons de cor dans des trompes d'éléphant ou des cornes d'antilope et de voir les danses les plus extraordinaires.

Les indigènes ont un aspect plus sauvage que les Sénégalais. La plupart nus jusqu'à la ceinture. J'en remarque qui ont un aspect chétif et plus sauvage et barbare que les autres, lesquels le sont cependant beaucoup. Nous arrivons enfin à la résidence, au palais du Gouverneur admirablement situé à l'extrémité d'une grande esplanade, fleurs exotiques, adossée au coteau Les dix gardes rouges ! Sur la grande place, tous les indigènes qui m'ont reçu et accompagné se rassemblent et donnent une fête indigène des plus pittoresques. Nous déjeunons.

Toast d'Angoulvant. (T.B) Je lui réponds commerce, développement économique, rôle des fonctionnaires. Nous recevons les fonctionnaires. Nous nous reposons un peu, après quoi nous visitons Bingerville, ville créée en 1901-1902-1903 pour fuir le choléra de Grand-Bassam, où il n'y a que des fonctionnaires, 2 ou 3 boutiques et c'est tout. Hôpital, bien, trop de personnel cependant, Bordeaux très gai, très en train, m'a demandé de ne pas me suivre dans ma promenade, pour aller faire un tour en forêt.

Despax m'a demandé d'aller à la pêche. Chaleur excessive. Ni l'un ni l'autre n'ont usé de la permission mais ils se sont promenés en forêt. Bordeaux très gai...

Le soir, après le dîner, réception des fonctionnaires et des quelques dames. Illumination. (Je retrouve l'ancien président des auxiliaires du Ministère).

Nous allons nous coucher à 11 heures du soir. Nous devons partir le lendemain matin à 6 heures ½ pour Abidiean et la ligne.

Bordeaux me demande l'autorisation de prendre une douche dans mon cabinet de toilette le lendemain de bonne heure. Nuit très chaude.

30 avril. — Au lever, j'essaie de prendre une douche... Brr. Je me contente de me laver les épaules et je vais chez Bordeaux qui me répond qu'il y renonce, ayant mal dormi et se trouvant fatigué...

Nous nous embarquons pour Abidjean à 6 h ½. La lagune est merveilleuse.

Brouillard. Arrivée à Abidjean, tête de ligne du chemin de fer qui n'est reliée à la mer que par la lagune. (Port-Bouët ou Grand-Bassam). Le pays est traversé jusqu'au kilomètre 82 uniquement, la forêt impénétrable, mais luxuriante, palmiers à huile. Quelques villages rares. Magnifiques acajous. Nous nous arrêtons vers onze heures à ... où nous déjeunons en pleine forêt, sous la tente.

Bordeaux, gai, me paraît fatigué. Je lui interdis de m'accompagner dans la visite que je pousse plus loin en wagon de marchandises, avec le gouverneur général, Angoulvant, et les directeurs du chemin de fer. Nous revenons à Abidjean par le chemin de fer-

Bordeaux rit à côté de nous.

Retour à Bingerville.

Arrivée à Abidjean à 6 h du soir. Nous montons sur la *Suzette* qui nous conduit à Bingerville par les lagunes. Douce température. Un peu de fraîcheur cependant. Comme le Gouverneur général toussait un peu, je lui fais couvrir les jambes. Bordeaux continue à être très gai ; il ne se plaint pas de la fatigue.

Nous arrivons à Bingerville à 7 heures. Nous y sommes accueillis par des tam-tams. La foule des noirs pousse des cris. Éclairage très pittoresque par des torches portées par les noirs sur les côtés de la route qui conduit de la lagune à la Résidence. Ces torches dégagent une odeur âcre, produite par l'huile dont elles sont imbibées.

Montés en filanzane et en hamac, nous arrivons à la Résidence, assourdis par les cris qui sont de véritables hurlements, et les bruits discordants que font les tam-tams nombreux. Je ne puis m'empêcher, en descendant de filanzane, de dire au Gouverneur général : « Cette réception est grotesque ! Angoulvant aurait bien fait de nous l'épargner ! »

Au même instant passe Bordeaux.

— Qu'a donc Bordeaux, me dit le Gouverneur général, il semble qu'il soit souffrant, il a son mouchoir sur la bouche ?

Je tourne la tête et je vois en effet Bordeaux qui, seul, se dirige vers la Résidence, monte l'escalier du perron central ; il marche d'une allure raide presque automatique. Je le suis rapidement ; j'entre dans sa chambre; sa pèlerine est à terre; il est allongé sur son lit, un mouchoir sur les lèvres :

- Qu'avez vous ?
- C'est la fumée de ces torches qui m'a saisi. J'ai une hémoptysie.

Je pousse une exclamation.

- Je vais chercher le docteur, lui dis-je.
- Faites moi porter de la glace, me dit Bordeaux.

Immédiatement, on donne à Bordeaux de la glace ; il la porte avidement à la bouche et s'en place au creux de l'estomac. Le docteur Huaut, chef du service de santé, directeur de l'hôpital de Bingerville, accourt en toute hâte. Bordeaux très courageux, lui répète ce qu'il m'a déjà dit et ajoute :

— J'ai déjà eu une hémoptysie il y a quatre ans, mais je suis robuste.

Il réclame de l'ergotine, que, d'ailleurs, le docteur avait fait demander.

Bordeaux évite de parler : il s'oblige lui-même à une immobilité absolue. Sinapismes aux jambes et ventouses au thorax, ventouses scarifiées, injection d'ergotine, glace constamment dans la bouche. Vers minuit, Bordeaux se sent mieux. Le docteur Huaut [?] reste dans sa chambre toute la nuit. De mon côté, dans ma chambre contiguë à la sienne, je veille et viens, d'heure en heure, voir à travers la porte vitrée comment va le malade.

Il dort paisiblement. Le lendemain matin 1er mai à 8 heures, le docteur ausculte Bordeaux qui s'est réveillé et paraît très reposé, sans fièvre. Le docteur me donne l'assurance que pour le moment, il n'y a pas de danger. Après avoir délibéré avec le docteur et le Gouverneur général, je décide, d'accord avec Bordeaux, que je continue mon voyage et qu'à Grand Bassam, je lui ferai retenir une chambre de luxe dans le bateau allemand qui passe le 15 mai et le laissera à Dakar le 18 mai. Despax l'accompagnera avec un médecin, le docteur Spire, si possible.

Bordeaux, toujours très courageux, cause à voix basse avec nous :

— J'aurais mieux fait, me dit-il, de laisser partir Tirard. Je vous cause des ennuis. Votre voyage se trouve, à cause de moi, attristé.. Vous serez seul sans secrétaire. Surtout, n'avertissez pas ma femme, elle serait affolée.

Je lui recommande de ne pas se frapper et de me donner de ses nouvelles, deux fois par jour, à Grand Bassam, Cotonou, Konakry et Dakar.

Nous partons navrés pour Grand-Bassam où nous arrivons vers 11 heures très attristés...

Nous y trouvons le télégramme de Despax nous disant que le mieux s'accentue. Nous voilà un peu tranquillisés.

Quand j'arrive à Grand-Bassam, nous sommes salués par des salves d'artillerie. C'est un chef d'une tribu établie dans une île de la lagune située en face de Grand-Bassam (Petit Paris). Arrivée à Grand Bassam.

Enthousiasme indescriptible.

Réception par les autorités et le Commerce. Promenade en ville. Tam-tam. Musiques (militaires). Danses. Femmes. Leurs danses correctes.

Grand banquet offert dans la vérandah de la Banque de l'Afrique Occidentale Française [sic] par le Commerce de la Côte-d'Ivoire.

Discours. Grande satisfaction du Commerce.

Nous partons à 3 h ½ en passant par le wharf, dont nous constatons l'état déplorable de mauvais entretien et nous promettons au commerce de remédier à cet état de choses.

Nous apprenons au moment de partir que le wharf de Port-Bouët a été enlevé par la tornade de la nuit et nous donnons des ordres pour que le nécessaire soit fait immédiatement afin qu'on puisse opérer le service des bateaux en rade.

Nous nous plaçons dans une balancelle que la grue enlève et dépose dans une baleinière montée comme à Port-Bouët par des noirs (crowmans)[Kroumen] pagayeurs. La mer est houleuse ; néanmoins, nous pouvons nous embarquer assez facilement sur le *Chasseloup-Laubat*.

LE DAHOMEY

Nous arrivons à Cotonou le 3 mai à 7 heures du matin après une heureuse traversée. Nous débarquons par le wharf avec les mêmes moyens qu'à Port-Bouët et à Grand-Bassam. Réception très chaude par le gouverneur intérimaire Gaudart, entouré des principaux fonctionnaires et commerçants du Dahomey. Longues acclamations, danses, tam-tams. Population intéressante. Visite de Cotonou. Factoreries. Usines à égrener le coton (Association cotonnière). Moulin à huile de palme. Après-midi, départ pour

Ouidah en chemin de fer. Nous traversons un pays très curieux. Plantation de palmiers à huile. Marais. Des lagunes et des terres cultivées. Maïs.

Arrivée à Ouidah que nous visitons en hamac (riche hamac). Ville indigène très curieuse. Cases en terre rouge de barth [?] , couvertes en feuilles de palmiers ou roseaux, entourées de murs en terre rouge desséchée. Tatas. Bananes. Nous sommes admirablement reçus. Population enthousiaste, tam-tams nombreux, réception par les commerçants européens et par les commerçants indigènes(Double réception). Cadeau-M. de Medeiros représentant d'une catégorie spéciale d'indigènes métis, venus du Brésil, commerçants très intelligents, instruits parlant admirablement le français. La Mission. Un évêque, église en construction. Cases des féticheurs de serpent : e Gouverneur général fait un geste d'horreur. Visite aux écoles. Réception au fort (?) portugais de Ouidah par lieutenant et soldats noirs parlant très bien le français. Le fort a plutôt l'aspect d'une ferme. Nous rentrons à Ouidah le soir à 7 h ½ fatigués. Dîner. Réception des fonctionnaires. Nous recevons de bonnes nouvelles de Bordeaux.

Le 4 mai, départ par Cotonou pour Porto-Novo par la lagune.

L'ingénieur avait omis de faire les essais avant notre arrivée.

Le bateau ne marche pas. Je me fâche. Le bateau prend bonne vitesse.

Lagunes, villages lacustres très intéressants, les pirogues, tam-tams et danses en pirogue pêcheurs, beau voyage.

Nous arrivons à Porto-Novo, où nous sommes attendus sur un appontement par les fonctionnaires, commerçants, chefs indigènes parmi lesquels Adjiki, successeur du roi Toffa, vêtu d'un grand habit chamarré d'or, pantalon à bandes or, coiffé d'un chapeau bicorne doré à plumes et chaussé de pantoufles brodées à canevas.

Il est entouré de ministres (?) le torse nu.

Par son interprète, il me fait remercier d'être venu et je lui réponds que je consacre l'investiture dont il a été l'objet de la part du Gouverneur de la colonie, après la mort du roi Toffa, mais que je désire qu'il me demande le pardon de son frère qui a été emprisonné à la suite des derniers troubles.

Sur l'assurance de cette consécration, il manifeste sa satisfaction et ses ministres surtout poussent de grands cris de joie.

(Ils tiennent à conserver leur peau). Adjiki m'offre de prendre place dans un landau qui doit être traîné par son entourage. Je refuse et nous partons en hamac, précédés de joueurs de trompes (trompes en argent) qui sonnent des fanfares bruyantes, mais sur deux notes, ce qui est d'un monotone fatigant.

Un ministre m'évente avec un immense éventail pendant toute la route. Nous visitons la ville dont c'est le jour du marché, et les principales factoreries. Ville curieuse mais bien mal, entretenue. On voit qu'elle n'est pas administrée. Cases d'indigènes en terre, le long de rues mal et irrégulièrement percées sol argileux, rouge de nombreuses dénivellations, odeurs nauséabondes sur plusieurs points, rues ravinées sur les côtés (comme à Ouidah d'ailleurs), quelques indigènes bien vêtus, certains richement, mais beaucoup d'autres d'aspect misérable.

Beaucoup de petits, petits commerces, évents sur lesquels sont exposés toutes espèces de choses, en petite quantité. Rien de bien saillant. Quelques rares maisons indigènes riches ayant bel aspect avec des murs en terre revêtus d'enduit.

Visite des factoreries en hamac. Très bonne impression. Importance et prospérité du commerce. Partout, plaintes sur le service de la lagune de Porto-Novo à Cotonou, service pour ainsi dire inexistant. Certains commerçants font eux-mêmes leur transport sur pirogues qui motive exportation par Lagos (la moitié). Principal commerce des factoreries huile de palme, maïs, pour l'exportation ; sel, riz, tabac, tissus, quincaillerie, conserves, fruits, poudres pour l'importation. Quelques tissus français... On pourrait en faire davantage. Commerçants enchantés.

Nous passons devant le secrétariat général — belle résidence — et nous nous rendons au palais du Gouverneur, remarquable, au milieu d'un superbe jardin. Bustes

en bronze du général Dodds, de Ballot, ancien gouverneur. Sur la place, buste en bronze de Toffa. Tam-tams, acclamations. Je donne des médailles sur le balcon. Enthousiasme. Grand déjeuner officiel. Chaleur intense.

Nous partons à 7 heures pour Sakété par le petit chemin de fer, appelé tramway — 30 kilomètres —voyage ravissant au milieu d'un véritable jardin. Cultures admirables de maïs, d'arachides, etc.

Bananes, au milieu de palmiers à huile superbes — ce pays est riche — les cultures entourées de haies indiquent les propriétés divisées et bien délimitées, pâturages verts, animaux nombreux, petits bœufs, moutons, population intelligente, laborieuse ; tout cela respire la prospérité.

Nous rentrons sur la lagune à 6 h ½ et nous partons pour Kotonou en bateau où nous dînons. Arrivons à Kotonou vers 11 heures soir.

Nous partons le 5 mai à 6 heures pour Agouagou. Traversons pays superbe jusqu'à Bohicon (Abomey) même impression qu'entre Porto-Novo et Sakété, sauf que cultures plus étendues, mais même richesse.

Maïs superbes, admirablement cultivés en sillons profonds. Palmiers à huile, belles cases le long de la ligne. Nous sommes acclamés, à chaque station, par les populations accompagnées de leurs chefs.

À Allada, belle réception faite par le roi qui nous fait de petits cadeaux. J'y rencontre la fille de Labat, tailleur de Paris, vice-président de ma société landaise, mariée avec un agent de culture. Cette jeune femme, charmante, pleine de discrétion, ne se faisait pas connaître. C'est moi qui l'ai reconnue. Nous allons à la Résidence, et nous arrivons à Bohicon, après avoir déjeuné en route vers 7 h. ½. Nous y sommes reçus par M. Dreyfus, administrateur commandant le cercle de Zaganado, et M. Le Hérissé, commandant le cercle d'Abomey. Immense concours de populations appartenant aux divers cercles voisins, accompagnées de leurs chefs richement habillés. Acclamations, tam-tams variés. Nous partons pour Abomey (11 km) en hamac, suivis par foule considérable.

Région très belle. En route, nous sommes entourés par des indigènes qui travaillent le sol, le préparent pour semer du maïs, courbés sur la terre, la défonçant au moyen d'un instrument ayant la forme d'un sarcloir large et long, à manche très court, recourbé. Pays merveilleux. Nous passons devant la case de Alpha Gaya (de Guinée) interné à Abomey à la suite des évènements de Guinée; belle case. Devant la porte, l'entourage de Alpha Gaya. Attitude digne, solennelle.

Nous arrivons à Abomey qui ne nous donne pas l'impression que nous en attendions. Nous pensions trouver une ville indigène, avec d'anciennes constructions, rues percées, ancien palais. Nous traversons une immense commune rurale, émaillée de champs très bien cultivés, de pâturage où paissent des animaux. Cases des cultivateurs en terre de barth, confortables, mais sans grand caractère. Ruines de maisons en terre et de tatas ou fortifications indigènes. Il paraît que les palais, qui, eux aussi, étaient construits en terre, sont en ruine et que le précédent gouverneur tenait à les laisser ainsi disparaître afin que s'effaçât le souvenir des anciens rois et l'esprit de la nationalité — on n'efface pas l'histoire — mais le jeune et distingué administrateur M. le Hérissé a une autre conception. Il se propose — le Gouverneur général et moi nous lui donnons notre assentiment — de conserver en les restaurant, les vestiges des anciens palais et d'y construire une sorte de musée historique avec les objets précieux qu'il a recueillis, qu'il a catalogué et dont il a constitué une sorte de classement.

Arrivée sur la place d'Abomey, plus de 3.000 indigènes.

Reçus par mesdames Le Hérissé et Dreyfus, femmes charmantes des deux administrateurs. On constate la bonne tenue de la maison qui a été, pour la circonstance, ornée avec les objets précieux sauvés de l'ancien palais : statuettes, oiseaux emblématiques en argent, cuivre, bois, armes très curieuses, sièges, etc, etc, -

tam-tams très variés. Nous recevons les chefs qui me présentent leurs hommages et nous portent des cadeaux. (Je donne 200 francs).

Remise solennelle de médailles devant la foule enthousiaste. Nous visitons une exposition très curieuse sur la place. Exposition agricole et industrielle. J'achète quelques objets aux naturels.

Nous sommes très frappés par l'attitude très martiale, très digne, très respectueuse des hommes, et par celle non moins digne des femmes des chefs. Les autres femmes se livrent à toutes sortes de manifestations joyeuses(Bouzou-Ministère !). Nous visitons les écoles où j'interroge les enfants qui me répondent en bon français sans hésitation.

Je félicite les instituteurs. Nous visitons quelques factoreries, notamment les magasins de coton — beaux produits — les tissus du pays intéressants. Enfin, grand dîner dans une case improvisée, très bien décorée.

Je suis charmé par mesdames Le Hérissé et Dreyfus.

À 10 heures, nous partons par une nuit superbe pour la gare de Bohicon. Je m'endors dans le hamac. Tout à coup, je suis réveillé par un bruit sourd, comme un objet lourd qui tombe de haut, et une exclamation. C'est le Gouverneur général qui, endormi comme moi, vient de tomber avec son hamac, qu'un des porteurs a laissé choir en butant. Le Gouverneur général se tâte : il n'a rien de cassé, une douleur sourde dans les reins. Nous reprenons notre route et nous arrivons à 11 h ½, minuit à Bohicon. On a installé dans notre wagon 4 lits avec des moustiquaires. Le Gouverneur général se fait frictionner. On se couche et le train nous emmène à Agouagou où nous arrivons à 6 heures du matin. Le Gouverneur général se ressent peu de la chute de la veille ; nous constatons cependant qu'il a été assez fortement contusionné et qu'il a été blessé par les deux boutons de son dolman.

Nous partons d'Agouagou, point terminus actuel de la ligne du chemin de fer, vers le fort de l'Ouémé. Nous y avons trouvé un assez grand nombre d'indigènes, mais on ne nous attendait pas. Car nous avons à faire 12 à 15 kilomètres en hamac. Nous traversons un pays peu fertile.

Aux palmiers et maïs ont fait place des régions forestières, peu touffues, d'une végétation moyenne. Le sol ne paraît pas productif ; la latérite apparaît presque à fleur du sol ; sable léger. Nous trouvons cependant quelques villages avec quelques maigres cultures. La plate-forme de la ligne a été exécutée jusqu'à l'Ouémé, elle est même desservie par un rail Decauville, mais nous suivons des sentiers de traverse, 1°) parce qu'ils nous conduisent peut-être plus directement, mais 2°) parce que la plate-forme de la ligne étant établie avec de la latérite, est plus propice à la marche des indigènes.

Arrivée à l'Ouémé à 9 h ½. Forte chaleur ; le soleil est ardent.

L'administration avait tenté de nous dissuader d'aller jusque-là ; elle avait en effet, à cacher que les matériaux du pont étaient restés enfouis pendant deux ans dans les hautes herbes par nonchalance ou mauvais vouloir de la part des monteurs : la Société des Batignolles est, en effet, adjudicataire du pont ; elle s'est engagée à en exécuter les éléments, à les transporter sur la côte, la Compagnie des chemins de fer du Dahomey devant en opérer le transport à pied d'œuvre par la voie ferrée, mais la Société devant fournir le personnel de monteurs aux frais de la colonie.

Les monteurs avaient été envoyés, mais impressionnés par leur isolement à cette distance de la côte (environ 260 kilomètres), ils avaient abandonné le chantier. Quoi qu'il en soit, à l'annonce de ma venue, les fonctionnaires intéressés ont redoublé de zèle. Ils ont fait couper les herbes sous lesquelles les matériaux étaient cachés, ils ont repéré ceux-ci et commencé les travaux de montage.

L'Ouémé est, en ce moment, presque à sec, mais en temps d'hivernage, les eaux montent à plus de 10 m au dessus de l'étiage; les piliers du pont sont très solidement construits. L'œuvre est due au capitaine Quillacq qui est retourné dans la colonie pour prendre intérimairement la direction des Travaux Publics qui sera laissée vacante au

prochain départ de M. de Stapia. Ce dernier me paraît avoir été indolent, pour ne pas dire davantage.

Le site est très pittoresque ; le fleuve a l'aspect d'un torrent, il coule au milieu de rochers nombreux, son cours est sinueux entre les roches ; les rives sont très escarpées.

Les noirs, porteurs de hamacs, etc, profitent de l'occasion pour se tremper tout suants dans la rivière.

La chaleur est en effet accablante.

— C'est payer bien cher un plaisir contestable, ai-je entendu de la bouche du directeur de la Compagnie.

Je lui réponds :

— Ce n'est pas un plaisir que je suis venu prendre, mais un devoir que j'accomplis. Ma venue ici était nécessaire. J'ai vu les conditions défectueuses dans lesquelles vous exploitez la ligne avec un matériel de traction qui est à bout et, d'autre part, si je n'étais pas venu, le pont aurait éternellement dormi sous les hautes herbes et eut été rapidement envahi par la brousse.

— Je suis entièrement de votre avis, ajouta le Gouverneur général.

Sur ces mots, nous nous remettons en route et nous partons en hamac pour Agouagou. Là, nous trouvons un grand nombre d'indigènes avec leurs inévitables tamtams. En route, nous sommes passés devant un poste commandé par l'administrateur d'Agouagon qui nous accompagne. Je descends de mon hamac pour présenter mes hommages à sa femme dont je loue le courage d'avoir accompagné son mari.

Cases, murs en terre desséchée, toitures en paillote.

Le tam-tam d'Agouagou nous ménage une surprise. Tout à coup apparaît à mes yeux, un homme monté sur de gigantesques échasses.

C'est un griot qui a imaginé ce procédé nouveau d'en imposer aux indigènes.

Je suppose que cet homme a du faire partie d'un exhibition en France d'où il a rapporté ce mode de locomotion emprunté à quelque échassier landais ou girondin engagé dans cette exhibition.

Départ d'Agouagou pour Cotonou. Nous déjeunons dans le train. De passage à Bohicon, nous retrouvons les administrateurs Dreyfus et Le Hérissé entourés des chefs indigènes et d'un grand concours de population. Ils sont venus pour nous saluer. Nous passons et nous arrivons à Cotonou à 10 heures du soir, après avoir dîné dans le train.

Cette expédition n'a pas été sans être quelque peu fatigante pour mon entourage. Quant à moi, je ne ressens aucune fatigue ni indisposition.

J'ai eu, au cours de mon voyage, l'impression que la ligne ferrée n'aurait pas dû aller, pour le moment du moins, au delà de Bohicon-Abomey, qu'elle aurait même dû desservir directement l'ancienne capitale du Dahomey, qu'étant donné la formule de l'exploitation (dans laquelle figurent comme élément de calcul de la dépense forfaitaire, le nombre des trains et la longueur kilométrique de la ligne exploitée), il y a là une cause évidente de l'excès des dépenses d'exploitation bénéficiant à la Compagnie au détriment de la colonie ; d'autre part, les tarifs sont trop élevés pour permettre le transport du maïs à longue distance ; chose extraordinaire, l'huile de palme elle même ne prend pas partout la voie ferrée et l'on voit des noirs rouler les grandes futailles d'huile de palme parallèlement au chemin de fer jusqu'à Cotonou, le mode de roulage étant plus économique. Enfin, le matériel, notamment les machines, a grand besoin d'être renouvelé ; nous avons été plusieurs fois en panne au cours de la route par le fait du mauvais état des machines... Il faut rendre justice au directeur actuel de la Compagnie, M. Bernis, plein de zèle de dévouement, d'activité et d'intelligence. Il fait ce qu'il peut.

Il semble que le rachat de la ligne s'impose, ou tout au moins une nouvelle convention. Il en est de même d'ailleurs pour le wharf.

7 mai. — Nous nous reposons pendant la matinée. Nous recevons quelques visites, entre autres celle d'un envoyé d'Adjiki, lequel nous envoie un présent et nous fait savoir qu'il s'est réconcilié avec son frère.

À midi, grand banquet offert par le Commerce du Dahomey. Reçu très bonnes nouvelles de Bordeaux.

Nous nous embarquons à 4 heures sur le *Chasseloup-Laubat* pour la Guinée.

LA GUINÉE

Nous arrivons à Konakry le 11 mai à 4 heures du soir après une très heureuse traversée pendant laquelle nous avons assisté à des exercices de tir au canon. Comme notre arrivée était annoncée pour le 12 à 7 heures du matin, nous décidons de coucher en rade. M. Poulet, gouverneur nous apporte courrier et journaux. Un télégramme que nous recevons de Despax m'inquiète un peu sur l'état de santé de Bordeaux.

Le 12 au matin, nous descendons à Conakry où nous sommes reçus par tous les fonctionnaires, commerçants européens, une foule considérable d'indigènes qui nous acclament jusqu'au palais du gouverneur. Cette résidence est fort belle. Réception de tous les fonctionnaires. Je les groupe autour de moi et, dans une courte allocution, je leur manifeste la sollicitude du Gouvernement et sa confiance ; je leurs dis la nécessité pour eux du respect de la discipline hiérarchique et d'un esprit de solidarité et de confraternité entre eux et du concours qu'ils doivent prêter au commerce et aux indigènes. Bonne impression.

Après déjeuner, nous visitons la ville qui est en fête. Ville très coquette admirablement percée d'avenues larges, ombragées, trottoirs, manguiers, cocotiers, très grand nombre de factoreries ; jardin public remarquable. Hôpital admirablement construit entouré de jardins, aération, très bonne tenue, service hygiénique, désinfection, opération, bâtiments spéciaux pour indigènes, médecin noir pour indigènes.

Visite au jardin de Camayenne admirablement tenu, très pratique, éloge au directeur (caoutchouc, bananes, cocotiers, ananas, légumes).

À la mairie on me présente les délégations des artisans de Conakry à qui j'achète des objets divers de leur fabrication (bijoux, etc.) : 980 francs. Le soir, dîner officiel.

14 mai. — À 6 heures du matin, nous prenons le chemin de fer de Guinée. Les premiers kilomètres traversent les environs de Conakry. Palmiers à huile, cultures riches ; puis nous entrons dans la région de forêt et de brousse ; minerai de fer; latérite, peu à peu les palmiers disparaissent. Villages deviennent plus rares. Contrée paraît presque déserte ; pays montagneux ; ligne sur le flanc de la montagne très sinueuse, peu d'ouvrages d'art, ligne très bien construite mais traversant région qui ne produit pas encore.

Salesses me donne renseignements. Je constate exportation caoutchouc et importation produits européens considérablement augmentées depuis ouverture ligne, mais trafic limité à Conakry, Kindia et Souguetta. Kindia à même perdu depuis que la ligne est arrivée à Souguetta et il est à croire que le trafic de cette dernière station, s'il ne disparaît point, diminuera considérablement le jour où sera ouverte à l'exportation la gare de Mamou.

Grandes chutes intéressantes, très pittoresques, utilisation force Nous déjeunons à Kindia.

À 2 heures nous nous remettons en route et nous arrivons à Mamou (306 kilomètres) à 7 heures du soir. Réception comme partout par indigènes tam-tam, etc.

Le 15 mai, réveil à 5 heures nous rendons en hamac sur les chantiers. Les noirs travaillent avec intelligence. Je suis émerveillé par la pose des rails, travail en cadence, certaines équipes au son de la flûte, airs rythmés, mais nous constatons un trop grand nombre d'enfants; observations, instructions formelles à Salesse. Nous ne voulons pas de cet abus. Satisfaction nous sera donnée. La visite des chantiers nous retient jusqu'à midi, heure à laquelle nous déjeunons au Mamou. Nous avons été reçus au retour par une foule énorme d'indigènes venus du Foutah Djalon, conduits par leurs chefs. Foule très pittoresque parmi laquelle de nombreux cavaliers. Nous avons visité l'emplacement de la ville qui va être fondée au Mamou pour devenir le chef-lieu du cercle de Timbo.

Cette ville est destinée à un grand développement.

Sur la route Leprince, qui est parallèle et parfois tangente à la ligne du chemin de fer, nous avons remarqué un grand nombre de caravanes de porteurs, allant à Kindia ou en venant, porteurs de caoutchouc ou de marchandises d'importation. Ces porteurs sont, pour la plupart, des traitants, certains même, des récoltants de caoutchouc qui viennent du Soudan (Kouroussa Kankan).

Après déjeuner, nous descendons dans une immense prairie où nous attendent les indigènes qui ont organisé une fête du plus haut intérêt. Chaque chef conduit les délégués de son cercle et de ses villages qui défilent devant une tribune où sont placés, avec le Gouverneur général et moi les fonctionnaires de la région.

1° Danses et tam-tam;

2° Palabres avec les chefs qui sont venus me saluer et apporter l'assurance du dévouement et de la fidélité de leurs populations à la France. L'un d'eux m'offre un magnifique chasse-mouches (queue d'éléphant manche d'argent et un bâton de commandement).

Danses du feu. Cognaguis (!), fantasia : danses très intéressantes, joueurs de flûte de Timbo, mélodies, longues phrases musicales, mélopées. Cette cérémonie dure jusqu'à la tombée de la nuit, c'est-à-dire jusqu'à 7 heures.

Dîner au Mamou, discours de Salesses. Je lui réponds.

(J'ai omis que, le matin, la température à 5 heures était de 12°).

L'eau est glacée, l'air très humide. Nous nous couvrons, nous traversons un pays merveilleux de vallées profondes arrosées, terres fertiles, cultivées, champs d'orangers, troupeaux de bœufs et de moutons).

Le 16 départ à 6 heures pour Kindia où nous arrivons à midi. Nous recevons les fonctionnaires, les commerçants, puis les chefs indigènes almamy.

On m'a signalé parmi ceux-ci quelques ivrognes. Dans l'allocution que je leur adresse, je ne manque pas de leur dire qu'en France, on écarte impitoyablement les fonctionnaires qui s'enivrent. Quant à eux, je les rappelle à la loi de Mahomet et aux préceptes du Coran.

Nous déjeunons sous un hangar dressé à l'ombre de magnifiques manguiers. Nous avons été reçus par M. Pallan [Charles Palant], administrateur de Kindia, ancien chef [adjoint] de cabinet de M. Doumer [en Indochine au printemps 1899], et madame Palan [Palant], qui est très gracieuse

Après déjeuner, je distribue des récompenses à des éleveurs Foulahs qui ont présenté des taureaux, vaches et génisses d'une race qui me paraît avoir de grandes qualités. J'insiste auprès de l'administrateur et du vétérinaire pour conseiller la culture de fourrages verts, notamment du maïs, et la construction de quelques abris.

Le concours péchant un peu par les détails de l'organisation mais c'est la première fois ; bonne volonté à encourager. Après quoi on nous sert des danses indigènes très intéressantes. Musique de balafons, tam-tams. Spectacle beaucoup trop long. J'aurais préféré employer mieux mon temps, notamment à visiter le commerce. J'en fais l'observation à M. Poulet. Visite de la ville, rapide, dîner.

Le lendemain matin 16, à 6 heures, nouvelle visite de la ville. J'en profite pour entrer dans plusieurs factoreries. Question des Syriens.

Kindia sera une jolie ville si elle est bien administrée. Nous montons en chemin de fer et nous arrivons à Konakry pour assister à midi à un banquet offert par le Gouverneur aux commerçants de la ville. Discours du président de la chambre de commerce. Je lui réponds.

À 7 heures, nouvelle visite de la ville.

Comme on veut me faire voir la prison, je réponds que je ne suis pas venu pour cela dans la colonie et je me fais conduire successivement dans les divers quartiers chez des commerçants et industriels. J'y recueille des renseignements du plus haut intérêt. Cette promenade dure jusqu'à 7 heures.

Dîner intime. Le soir à 8 h $\frac{1}{2}$, réception ouverte, concert, feu d'artifice, on danse. Je monte dans ma chambre à 10 h $\frac{1}{2}$. Je suis trop triste pour assister plus longtemps à la réception.

D'ailleurs, je commence à être fatigué.

Le 17 mai, nous nous reposons pendant la matinée, en donnant quelques audiences. Je reçois ainsi les deux officiers hollandais et le ministre des Affaires étrangères de Monrovia venus pour la délimitation de Libéria. Je reçois également Richaud, à qui je donne quelques bons conseils, M. David, trésorier de la Guinée, qui réclame la Légion d'honneur. Je lui fais observer qu'on ne peut pas tout avoir et qu'il doit se contenter des émoluments considérables que lui vaut son emploi : 50.000 francs au bas mot.

Conférence entre le gouverneur général, l'inspecteur général Dou et le commandant M. au sujet du service minier (mines d'or, minerai de fer) ; révision du décret.

Nous visitons ensuite les quelques industriels que le temps ne nous avait pas permis de voir la veille. Nous déjeunons, et en route pour Dakar. Entre-temps, j'ai reçu au Mamou, à Kindia et à Konakry d'assez bonnes nouvelles de Bordeaux, qui, cependant, me dit qu'il est amaigri et affaibli, ce qui ne manque pas de m'inquiéter. Il m'annonce son départ de Bingerville et de Grand Bassam. Je laisse des instructions à Poulet, avec deux très longues lettres que je lui écris.

LE SÉNÉGAL

Nous arrivons à Dakar le 19 à 7 heures du matin. La température est plus fraîche qu'à Conakry où, j'ai omis de le dire, nous avons eu une chaleur humide intense et un temps très lourd, accompagné de tornades pendant la nuit.

À mon arrivée, je reçois le général Audéoud et je lui lave la tête.

Je lui montre combien il a été incorrect en ne se trouvant pas à Dakar, le jour de mon arrivée. Cette attitude, rapprochée de celle qu'il eut lors de la nomination de Ponty comme intérimaire du G. G. en juillet 1906 et de la correspondance récemment échangée entre lui et moi au sujet des dépenses militaires, conduit à penser que son absence a été voulue. C'est là un manquement que je n'ai pas le droit de supporter. La personnalité disparaît. C'est le Gouvernement de la République envers lequel il a manqué à son devoir de déférence. Le Général me répond qu'il était en tournée.

Arrivé à Kayes, il a dû se reposer afin d'entreprendre la descente du Sénégal en chaland. Je lui fais observer qu'il aurait dû s'excuser par écrit, soit par lettre, soit par télégramme. Je lui dis que j'attends sa lettre d'excuses.

L'après-midi, nous visitons les batteries du front de mer, du Cap Manuel et de la Pointe.

Avant la visite à Gorée, je reçois dans le grand salon le cheick Sidia, grand marabout de Boutilimit, grande influence sur les Maures ; il est accompagné du fils de l'ancien sultan de l'Adrar, Moktar-ould-Aida, venu pour me présenter ses devoirs. Il m'a signalé la nécessité d'exercer action immédiate sur l'Adrar. Il dit qu'il est facile de s'opposer victorieusement aux incursions des pillards et des tribus insoumises qui subissent

l'influence du Ma-el-Ainin. Je lui réponds par l'interprète Bou-el Mogdad. Nous causons avec le jeune fils de l'ancien sultan de l'Adrar.

Long palabre avec cheick Sidia et les Maures qui l'entourent. Ils m'offrent des présents (ils en ont déjà reçu eux-mêmes du Gouverneur général). Il me serre affectueusement et avec effusion les mains. Au sortir du palais, il adresse un discours à de nombreux Maures qui l'entourent et leur prêche la fidélité à la France.

20 mai. — Visite à Gorée. Ville très curieuse ; chaude réception de la population. Discours du Maire, historique mais trop long. Nous visitons les fortifications et batteries de Gorée. On construit une caserne, véritable monument. Il semble qu'il eut été plus sage d'utiliser pour les casernements les constructions inhabitées et délaissées par le commerce depuis que le fort et la ville de Dakar se sont développés.

Avant de visiter Gorée, nous sommes aller chercher Bordeaux qui est arrivé à 6 heures du matin, accompagné de Despax, du docteur Spire et du docteur Mas, ce dernier est monté à Conakry. Nous l'avons chargé d'accompagner Bordeaux jusqu'à Paris. Je suis impressionné par l'état de Bordeaux que je ne croyais pas aussi bas. Il a cependant du courage et Spire me donne de l'espoir. Bordeaux et moi avons éprouvé une grande émotion. Nous l'emmenons au palais du Gouverneur général où il se reposera jusqu'au 22.

L'après midi, nous assistons aux courses de chevaux donné en mon honneur par les deux sociétés sportives de Dakar et de Rufisque.

Charmante et nombreuse réunion. Beaucoup de dames élégantes au milieu d'indigènes en riches costumes.

Jolis chevaux de race rappelant l'arabe et du Niger Soudan.

Le 21, nous nous reposons en faisant nos malles. Bordeaux paraît se ragaillardir. Il mange avec plaisir, mais il a de la température et est encore très faible.

Le 22, nous nous embarquons à 10 heures sur l'Amazone.

Avant le départ, j'ai reçu les principaux fonctionnaires, civils et militaires sans excepter le Général qui m'a adressé sa lettre d'excuses. Je leur ai lu, non sans émotion, la lettre que j'ai écrite au Gouverneur général, pour le remercier et traduire les impressions favorables que j'ai ressenties, au cours de mon voyage en Afrique Occidentale Française.

Nous traversons la ville au milieu d'une population qui me salue avec respect. Sur les quais m'attend une grande foule d'Européens et d'indigènes. Salutations émues.

Le Gouverneur général m'accompagne sur le bateau. Déjà, Bordeaux est installé. Étreintes affectueuses. À midi, nous voguons vers Lisbonne.
